

epc sarl

*économie de la construction
pilotage
coordination opc*

**CRECHE L'EAU VIVE COMMUNE DE CABANNES
DCE - Mars 2018**

C.C.T.P.

Lot AMENAGEMENTS INTERIEURS

Sommaire

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS INTERIEURS	5
1 PRESCRIPTIONS GENERALES / PRESENTATION	5
1 1 DEFINITION DE L'OPERATION	5
1 2 NETTOYAGE / GESTION DES DECHETS	5
1 3 REFERENCE AUX NORMES	5
1 4 DOSSIER D'OUVRAGES EXECUTES / ATTACHEMENTS	5
1 5 PAS DE COMPTE PRORATA	5
1 6 ECHANTILLONS	5
1 7 OBSERVATIONS PRELIMINAIRES	5
1 8 VISITE SUR LE SITE	5
1 9 MARQUES COMMERCIALES	5
1 10 RECEPTION ET QUALITE DES SUPPORTS	6
1 11 ECHAFAUDAGES ET GARANTIES	6
2 TRAVAUX PREPARATOIRES	6
2 1 Isolement de zones d'intervention	6
2 2 Constat contradictoire d'état des lieux	6
2 3 WC de chantier	6
2 4 Protection d'ouvrages et d'équipements existants	7
3 REMPLACEMENT DE PORTES INTERIEURES	7
3-1 PORTES PLEINES ISOPLANES A PEINDRE SUR HUISSERIES EXISTANTES CONSERVEES	7
3-1 1 Porte 0m63 x 2m04ht. pour mi.06	7
3-1 2 Porte 0m83 x 2m04ht. pour mi.09 avec oculus haut et bas	8
3-1 3 Porte 0m73 x 2m04ht. pour mi.01 avec oculus haut et bas	8
3-1 4 Porte 0m83 x 2m04ht. pour mi.08, mi.11, mi.18 et mi.19 avec oculus haut et bas	8
3-1 5 Porte 0m83 x 2m04ht. pour mi.15 et mi.16 avec oculus haut	8
3-1 6 Porte 1m18 x 2m04ht. pour mi.17 avec oculus haut et bas	8
3-2 PORTES PLEINES ISOPLANES A PEINDRE SUR HUISSERIES BOIS	9
3-2 1 Porte 0m93 x 2m04ht. CF1/2heure pour mi.13 avec oculus haut et bas	9
3-3 EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES	10
3-3 1 Protection anti pince doigts	10
3-4 TRAVAUX SUR PORTES EXISTANTES	10
3-4 1 Dépose vantail sur porte intérieure pour passage libre	10
3-4 2 Dépose vantail sur porte intérieure et rebouchage en panneaux bois	10
3-5 PEINTURES INTERIEURES	10
3-5 1 Peinture intérieure satinée sur boiserie, finition B "Courante"	10
4 MODIFICATION DE LA SALLE DE CHANGE	11
4-1 DEMOLITION D'OUVRAGES DE SECOND OEUVRE	11
4-1 1 Dépose soignée et repose d'équipements divers	11
4-1 2 Démolition d'aménagements intérieurs de la salle de change	11
4-2 PLOMBERIE / APPAREILS SANITAIRES	12
4-2 1 Dévoiement / modification de réseaux existants	12
4-2 2 Bloc cuvette de WC blanc pour crèche	12
4-2 3 Lavabo auge blanc pour crèche	12
4-3 REVETEMENTS DE SOLS EN DALLES PVC A CLIPSER	12
4-3 1 Ragrage épais de sol existant	12
4-3 2 Revêtement de sols en dalles PVC clipsées	13
4-3 3 Plinthes collées PVC (ht.10cm)	13
4-4 PORTILLON COULISSANT	13
4-4 1 Portillon coulissant 1m40 x 1m20ht.	13
4-5 PEINTURES INTERIEURES	14
4-5 1 Raccords / Reprises de peinture	14
4-6 FAUX PLAFONDS	14
4-6 1 Faux plafonds en dalles 60 x 60 cm, ECOPHON modèle Advantage	14
4-6 2 Laine de roche (ép.300 mm)	15

Sommaire

5 REMPLACEMENT DE FAUX PLAFONDS	15
5 1 Démolition de faux-plafond avec isolation thermique	15
5 2 Faux plafonds en dalles 60 x 60 cm, ECOPHON modèle Advantage	15
5 3 Laine de roche (ép.300 mm)	15
6 REMPLACEMENT DES APPAREILS D'ECLAIRAGE	16
6-1 SALLE D'EVOLUTION RDC	16
6-1 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds	16
6-2 VESTIAIRE SALLE D'EVOLUTION RDC	16
6-2 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds	16
6-3 SALLE DE CHANGE RDC	16
6-3 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds	16
6-4 SAS RDC	16
6-4 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds	16
6-5 DEGAGEMENT RDC	17
6-5 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds	17
6-6 REPOS RDC	17
6-6 1 Plafonniers suspendus à Leds	17
6-7 WC RDC	17
6-7 1 Hublots à Leds	17
6-8 CIRCULATION RDC	17
6-8 1 Plafonniers suspendus à Leds	17
6-8 2 Hublots à Leds	17
6-9 SALLE DE JEUX / DORTOIR RDC	17
6-9 1 Luminaires suspendus à Leds	17
6-10 VESTIAIRE RDC	17
6-10 1 Luminaires suspendus à Leds	17
6-11 SALLE A MANGER RDC	18
6-11 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds	18
6-12 BUREAU RDC	18
6-12 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds	18
6-13 REPOS 1 R+1	18
6-13 1 Luminaires suspendus à Leds	18
6-14 REPOS 2 R+1	18
6-14 1 Luminaires suspendus à Leds	18
6-15 CIRCULATION R+1	18
6-15 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds	18
6-16 SALLE D'EVEIL R+1	18
6-16 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds	18
6-17 SALLE DE JEUX R+1	19
6-17 1 Luminaires suspendus à Leds	19
6-18 SALLE DE PROPRETE R+1	19
6-18 1 Luminaires suspendus à Leds	19
6-19 TISANERIE+1	19
6-19 1 Luminaires suspendus à Leds	19
6-20 OFFICE R+1	19
6-20 1 Luminaires suspendus à Leds	19
7 CREATION D'UN SAS D'ENTREE	19
7-1 TRAVAUX SUR CLOISONS EXISTANTES	19
7-1 1 Bouchement total de porte dans cloison en briques de terre cuite	19
7-1 2 Percement de baie pour portes dans cloison en briques de terre cuite	19
7-2 CHASSIS ET PORTES INTERIEURS BOIS / REMPLISSAGES VITRES	20
7-2 1 Repère mi.02 : Ensemble menuisé 1m42 x 2m75ht. comprenant porte battante 1 vantail (1m13 x 2m04ht.), châssis latéral fixe et imposte général fixe	21

Sommaire

7-2 2	Repère mi.03 : Ensemble menuisé 2m53 x 3m15ht. comprenant porte battante 1 vantail (1m03 x 2m04ht.), châssis latéraux vitrés fixes et imposte générale vitré fixe avec traverse haute pour épaisseur de faux plafonds	21
7-2 3	Protection anti pince doigts	21
7-3	PORTES PLEINES ISOPLANES A PEINDRE SUR HUISSERIES BOIS	21
7-3 1	Porte 0m93 x 2m04ht. pour accès dortoir avec oculus haut et bas	22
7-3 2	Protection anti pince doigts	22
7-4	FAUX PLAFONDS	22
7-4 1	Faux plafonds en dalles 60 x 60 cm, ECOPHON modèle Advantage	22
7-4 2	Laine de roche (ép.300 mm)	23
7-5	TRAVAUX D'ELECTRICITE	23
7-5 1	Déplacement d'appareillages électriques	23
7-6	REPRISE DE SOLS	23
7-6 1	Reprises de revêtements de sols	23
7-7	PEINTURES INTERIEURES	23
7-7 1	Peinture intérieure satinée sur boiseries, finition B "Courante"	23
7-7 2	Raccords / Reprises de peinture	24
8	VENTILATION DES LOCAUX	24
8 1	Aptation de ventilation mécanique contrôlée existante	24
9	EXTENSION POUR BUANDERIE	25
9-1	TERRASSEMENTS / FONDATIONS SUPERFICIELLES	25
9-1 1	Fondations en béton armé sous maçonneries de l'extension	25
9-2	MACONNERIES / ELEVATIONS	25
9-2 1	Maçonnerie d'agglos creux de 20cm, y compris ensemble des ouvrages en béton armé	25
9-3	DALLAGE SUR TERRE PLEIN	25
9-3 1	Dallage béton finition brute (épaisseur 13cm + 30cm de blocage)	25
9-3 2	Isolation thermique polystyrène (épaisseur 10cm)	26
9-3 3	Tuyau PVC sous dallage	26
9-4	CHARPENTE / COUVERTURE	26
9-4 1	Charpente traditionnelle	26
9-4 2	Tuiles Terre Cuite à double emboîtement vieilles sur liteaux	26
9-5	ENDUIT MONOCOUCHE HYDRAULIQUE	27
9-5 1	Enduit monocouche hydraulique	27
9-5 2	Joint de dilatation et (ou) d'étanchéité en façade	27
9-6	ENSEMBLES VITRES PVC	27
9-6 1	Fenêtre 0m40 x 0m60ht, un vantail ouvrant à la française.	28
9-7	GRILLES DE DEFENSE METALLIQUES	28
9-7 1	Grille de défense pour châssis 0m40 x 0m60ht.	28
9-8	DOUBLAGES ISOLANTS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE	28
9-8 1	Doublage thermique en plaques de plâtre hydrofuges sur ossature et isolant 100mm	28
9-8 2	Habillage en plaques de plâtre hydrofuges de 13 mm collées	29
9-9	FAUX PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE	29
9-9 1	Faux plafond par plaque de plâtre type BA 13 hydrofuge	29
9-9 2	Laine de roche (ép.300 mm)	29
9-10	SOUS OEUVRE / REPRISES	30
9-10 1	Création d'un passage pour porte 1m00 x 2m15ht.	30
9-11	PORTES PLEINES ISOPLANES A PEINDRE SUR HUISSERIES BOIS	31
9-11 1	Repère mi.10 : Porte 0m93 x 2m04ht. CF1/2heure pour buanderie	31
9-11 2	Habillage de Joint de Dilatation en médium	31
9-12	CARRELAGE AU SOLS	32
9-12 1	Carrelage Grés Cérame, pose scellée, 30 x 30 cm	32
9-12 2	Plinthe droite de 10 cm en grés cérame	32
9-12 3	Reprises de revêtements de sols	32

Sommaire

9-12 4	Couvre-joint de dilatation en sol	32
9-13	PEINTURES INTERIEURES	33
9-13 1	Peinture intérieure satinée sur plaques de plâtre, finition B "Courante"	33
9-13 2	Peinture intérieure satinée sur boiseries, finition B "Courante"	33
9-13 3	Raccords / Reprises de peinture	33
9-14	ELECTRICITE	34
9-14 1	Raccordement électrique aux installations existantes	34
9-14 2	Prises de courant 2 P+T 10/16 A	34
9-14 3	Prises de courant 2 P+T 20 A	34
9-14 4	Interrupteurs sur circuit simple action	34
9-14 5	Alimentation d'extracteur de ventilation	35
9-14 6	Plafonniers suspendus à Leds	35
9-15	PLOMBERIE / APPAREILS SANITAIRES	35
9-15 1	Dévoisement / modification de réseaux existants	35
9-15 2	Attente machine à laver	35
9-16	CHAUFFAGE / VENTILATION	36
9-16 1	Déplacement de radiateurs + canalisations	36
9-16 2	Radiateurs à eau chaude	36
9-16 3	Extracteur direct simple 100m3/h	36
10	TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE MISE EN ACCESSIBILITE HANDICAPE	36
10 1	Bandes d'éveil Podotactiles rapportées sur sols existants	36
10 2	Peinture intérieure mate sur contre-marche d'escalier	36
11	OPTION : VENTILATION DES LOCAUX	37
11 1	OPTION : Proposition pour contrat d'entretien du système de ventilation	37

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS INTERIEURS

1 PRESCRIPTIONS GENERALES / PRESENTATION

1 1 DEFINITION DE L'OPERATION

Opération : Travaux de réaménagement intérieur des locaux de la crèche "L'eau Vive" à CABANNES 13440.

1 2 NETTOYAGE / GESTION DES DECHETS

Chaque entreprise devra assurer de façon journalière son propre nettoyage et l'évacuation directe aux décharges spécialisées.

1 3 REFERENCE AUX NORMES

L'offre souscrite comporte l'obligation pour l'entrepreneur de se conformer aux normes et règlements en vigueur à la date de signature du marché. Celui-ci devra soumettre au Maître d'Ouvrage toute difficulté de respect de ces normes par rapport aux exigences et prescriptions du C.C.T.P.

1 4 DOSSIER D'OUVRAGES EXECUTES / ATTACHEMENTS

A l'issue du chantier, les intervenants remettront à l'appui de leur décompte définitif un dossier documentaire détaillé par catégorie d'ouvrage, localisation, spécificité technique et nature d'ouvrage, des matériaux, équipements, produits employés ainsi que des appareillages et équipements avec toute la documentation technique associée, ainsi que les documents graphiques et photographiques relatant leur mise en œuvre. Ce dossier sera remis en trois exemplaires papier en original et un sur support informatique, format WORD pour les textes, PDF pour les documents graphiques et photographiques.

1 5 ABSENCE DE COMPTE PRORATA

Le présent projet ne fera pas l'objet d'une gestion au compte-prorata des dépenses communes.

Chaque entreprise aura à sa charge et à ses frais :

* Les matériels et équipements + dépenses de consommation électricité et eau nécessaire aux travaux de chaque lot

* Les frais de réparation des dégradations

* Les frais de gestion des déchets de chantier

1 6 ECHANTILLONS

Chaque entrepreneur est tenu de fournir, dans les délais fixés, tous les échantillons d'appareillages, de matériels, de matériaux qui lui seront demandés par le Maître d'Ouvrage.

Aucune commande de matériel ne pourra être passée par l'entrepreneur, sinon à ses risques et périls, tant que l'acceptation de l'échantillon correspondant n'aura pas été validée.

1 7 OBSERVATIONS PRELIMINAIRES

Le présent descriptif établi pour chaque corps d'état a pour but de définir le mode de bâtir. Il n'est pas limitatif.

Sauf dérogation explicite dans le texte, l'entrepreneur doit l'intégralité des travaux nécessaires au complet achèvement des ouvrages de son corps d'état.

Le descriptif, les plans et les documents annexes ne délimitent pas les ouvrages à prévoir mais fixent le résultat à atteindre, l'entrepreneur restant responsable du choix des moyens pour atteindre ce résultat.

1 8 VISITE SUR LE SITE

L'entrepreneur devra s'être rendre sur les lieux en vue d'examiner l'emplacement du terrain, les contraintes relatives aux installations existantes et voisines ainsi que les modalités d'accès et d'approvisionnement.

1 9 MARQUES COMMERCIALES

Dans le présent document, certaines prestations sont définies à l'aide d'une marque et d'une référence commerciale :

A - Marque et référence imposées :

C.C.T.P. - Lot AMENAGEMENTS INTERIEURS

- si la prescription n'est pas suivie de la mention "ou équivalent", l'entrepreneur doit obligatoirement répondre avec la marque et la référence imposées. Il peut toutefois proposer une autre marque et/ou une autre référence que sa compétence professionnelle lui suggère EN ANNEXE à sa proposition de base.

B - Marque suivie de la mention "ou équivalent"

- si la prescription est suivie de la mention "ou équivalent", l'entrepreneur peut substituer une autre marque et/ou référence qui figurera clairement dans sa proposition.

- Attention ! Dans le descriptif « marché » la mention "ou équivalent" sera systématiquement supprimée ou réputée supprimée. L'entrepreneur sera alors engagé sur les marques et références qui figurent dans le descriptif ou dans sa proposition.

1 10 RECEPTION ET QUALITE DES SUPPORTS

Lorsqu'un ouvrage exécuté par un entrepreneur constitue le support/subjectile de la prestation d'un autre entrepreneur, celui-ci doit réceptionner le support. S'il estime le support/subjectile non conforme, il doit le signaler par écrit au Maître d'œuvre.

A défaut d'observation écrite signifiée en temps utile et au plus tard, deux semaines avant le début prévu de sa prestation, l'entrepreneur sera réputé avoir implicitement accepté le support/subjectile et restera responsable des erreurs qui pourraient se produire et des conséquences que ces erreurs pourraient entraîner.

Lorsque les normes NF-DTU comportent une procédure de réception des supports/subjectiles, dans ce cas cette procédure se substitue aux deux alinéas précédents.

1 11 ECHAFAUDAGES ET GARANTIES

Chaque entrepreneur doit tous les échafaudages, agrès et garanties nécessaires à l'exécution de ses prestations, compris pose, dépose, double transport et location éventuelle.

2 TRAVAUX PREPARATOIRES

2 1 Isolement de zones d'intervention

La prestation concerne les moyens et matériels à mettre en oeuvre pour isoler et entretenir les zones d'interventions dans les différents locaux du bâtiment existant, comprenant notamment :

* Confinement des zones d'intervention par réalisation de cloisons à structure métallique ou bois avec remplissage en plaques de plâtre ou panneaux bois, y compris toutes sujétions de confinement périphérique et d'étanchéité relative

* Nettoyage quotidien de la zone d'intervention et des surfaces avoisinantes, y compris chargement et évacuation des produits.

* Dépose et remise en état en fin d'intervention, à l'identique de l'état existant avant travaux.

Prestation à réaliser au démarrage des travaux de la zone en fonction de l'avancement du chantier. Un état des lieux devra être fait contradictoirement avec le Maître d'Ouvrage et les utilisateurs avant intervention.

Zones à isoler particulièrement :

* Salle d'évolution + Entrée + Dortoir des grands

* Buanderie

Localisation :

Admis un ensemble. Pour isolement des différentes zones d'intervention.

2 2 Constat contradictoire d'état des lieux

L'entrepreneur établira un constat contradictoire d'état des lieux, en présence du Maître d'Ouvrage et des utilisateurs, avant toute intervention d'entreprises et devra la remise en état à l'identique après les travaux. Pour toutes dégradations des ouvrages et/ou éléments existants, les frais de réparation ou remise en état seront à la charge de l'entreprise.

2 3 WC de chantier

La prestation concerne la livraison, location et entretien d'un WC de chantier, y compris toutes sujétions de raccordement sur les réseaux d'alimentation en eau potable et EU/EV du site.

2 4 Protection d'ouvrages et d'équipements existants

La prestation concerne la protection par tous moyens adaptés des ouvrages ou équipements existants et conservés en place, notamment la protection de mobiliers par mise en place de bâchages ou de couvertures soigneusement maintenues.

Prestation à réaliser au démarrage des travaux et à maintenir en état pendant la durée des travaux de l'ensemble des lots.

3 REMPLACEMENT DE PORTES INTERIEURES

Les dimensions des portes à vantaux battants, quel qu'en soit le matériau constitutif, seront fixées par la Norme NF P 23-300.

Les vantaux de portes seront posés sur sol fini; ils devront ouvrir librement, avec le jeu strictement nécessaire, compte tenu des finitions, les bois étant stabilisés. En position fermée, le jeu maximal sous la rive basse sera de 7 mm. Les jeux apparents des vantaux qui ne seront pas à recouvrement, entre dormant et ouvrants, ne devront pas excéder 3 mm après finition. La variation de ces jeux ne devra pas excéder 1 mm par mètre. Le désalignement, au niveau de leur jonction, des rives hautes et basses des vantaux des portes à deux vantaux ne devra pas excéder 3 mm lorsque ces portes seront fermées.

3-1 PORTES PLEINES ISOPLANES A PEINDRE SUR HUISSERIES EXISTANTES CONSERVEES

L'entreprise du présent lot aura à sa charge le démontable préalable des vantaux existants (les cadres existants étant conservés), avec dépose/remplacement ou modification des paumelles et ferrages existants pour adaptation aux nouveaux vantaux, modifications de sens d'ouverture, ...

Vantaux ouvrants à la française, épaisseur 40mm, de type isoplane, à âme pleine à panneaux de particules, cadre en bois dur, à chants livrés finis, montés sur 4 paumelles de 140mm en acier roulé.

Finition des parements prépeint.

Cas de second vantail de blocs portes : fourrure rapportée de battue.

Huissérie ou bâti bois à recouvrement à sceller ou à cheviller, épaisseurs adaptées en fonction des parois.

Traitement fongicide de l'ensemble.

Présentation du cadre à peindre.

La pose s'effectuera de façon rigoureuse aux emplacements prévus et maintient pour qu'il ne subisse aucun déplacement ou déformation lors d'intervention d'autres corps d'état.

Calfeutrements sur ouvrages de maçonnerie à charge du présent lot, et sur ouvrages de plâtrerie, à charge du lot plâtrerie.

Mise en place des organes métalliques et ferrures de rotation tels que des gonds, paumelles, pentures, pivots, etc...

Nota : dans le cas de revêtements de sol collés l'entreprise du présent lot aura à sa charge l'enlèvement des barres d'écartement avant intervention de l'entreprise en charge des revêtements de sol.

Quincaillerie :

Les quincailleries seront de 1° qualité, devront être certifiées à la marque NF ou CE, conformes à la norme EN 1906 de grade 3, garantie 10ans, avec carré à montage rapide anti-desserement.

Fabricant et Ligne de référence : **HOPPE série Duraplus, modèle Marseille ou Stockholm avec traitement anti-microbien ou au choix de l'Architecte ou équivalent.**

Les quincailleries devront être prévues à 1m20, afin de ne pas être accessibles aux enfants.

3-1 1 Porte 0m63 x 2m04ht. pour mi.06

Modèle de référence : HUET ou équivalent.

Dimensions : 630 mm x 2040 mm à 1 vantail.

Huissérie : existante et conservée

Quincaillerie : Fonction serrure 1 point, béquille double sur plaques et butoirs en aluminium.

Localisation :

Concerne le remplacement du vantail à réaliser au droit de la porte repérée mi.06 du WC au rez de chaussée du bâtiment.

- 3-1 2 Porte 0m83 x 2m04ht. pour mi.09 avec oculus haut et bas**
Modèle de référence : HUET ou équivalent.
Dimensions : 830 mm x 2040 mm à 1 vantail.
Huisserie : existante et conservée
Quincaillerie : Fonction serrure 1 point, béquille double sur plaques et butoirs en aluminium.
Perçement de deux oculus (haut et bas) de forme carré, rond ou losange (au choix du Maître d'Ouvrage), aux dimensions et hauteurs réglementaires, comprenant remplissage en vitrage de type Pyrobelite 7EG ou équivalent sous parecloses adaptées.

Localisation :

Concerne le remplacement des vantaux à réaliser au droit de la porte repérée mi.09 au rez de chaussée du bâtiment.

- 3-1 3 Porte 0m73 x 2m04ht. pour mi.01 avec oculus haut et bas**
Modèle de référence : HUET ou équivalent.
Dimensions : 730 mm x 2040 mm à 1 vantail.
Huisserie : existante et conservée
Quincaillerie : Fonction serrure 1 point, béquille double sur plaques et butoirs en aluminium.
Perçement de deux oculus (haut et bas) de forme carré, rond ou losange (au choix du Maître d'Ouvrage), aux dimensions et hauteurs réglementaires, comprenant remplissage en vitrage de type Pyrobelite 7EG ou équivalent sous parecloses adaptées.

Localisation :

Concerne le remplacement du vantail à réaliser au droit de la porte repérée mi.01 du vestiaire de la salle d'évolution au rez de chaussée du bâtiment.

- 3-1 4 Porte 0m83 x 2m04ht. pour mi.08, mi.11, mi.18 et mi.19 avec oculus haut et bas**
Modèle de référence : HUET ou équivalent.
Dimensions : 830 mm x 2040 mm à 1 vantail.
Huisserie : existante et conservée
Quincaillerie : Fonction serrure 1 point, béquille double sur plaques et butoirs en aluminium.
Perçement de deux oculus (haut et bas) de forme carré, rond ou losange (au choix du Maître d'Ouvrage), aux dimensions et hauteurs réglementaires, comprenant remplissage en vitrage de type Pyrobelite 7EG ou équivalent sous parecloses adaptées.

Localisation :

Concerne le remplacement des vantaux à réaliser au droit des portes repérées mi.08, mi.11, mi.18 et mi.19 au rez de chaussée et à l'étage du bâtiment.

- 3-1 5 Porte 0m83 x 2m04ht. pour mi.15 et mi.16 avec oculus haut**
Modèle de référence : HUET ou équivalent.
Dimensions : 830 mm x 2040 mm à 1 vantail.
Huisserie : existante et conservée
Quincaillerie : Fonction serrure 1 point, béquille double sur plaques et butoirs en aluminium.
Perçement de un oculus (haut) de forme carré, rond ou losange (au choix du Maître d'Ouvrage), aux dimensions et hauteurs réglementaires, comprenant remplissage en vitrage de type Pyrobelite 7EG ou équivalent sous parecloses adaptées.

NOTA : la prestation comprendra également l'inversion du sens d'ouverture des portes, par tous moyens adaptés.

Localisation :

Concerne le remplacement des vantaux à réaliser au droit des portes repérées mi.15 et mi.16 des salles de repos à l'étage du bâtiment.

- 3-1 6 Porte 1m18 x 2m04ht. pour mi.17 avec oculus haut et bas**
Modèle de référence : HUET ou équivalent.
Dimensions : 1180 mm x 2040 mm à 2 vantaux.
Huisserie : existante et conservée
Quincaillerie : Fonction serrure 1 point, béquille double sur plaques et butoirs en aluminium.
Perçement de deux oculus sur le vantail principal (haut et bas) de forme carré, rond ou losange (au choix du

Maître d'Ouvrage), aux dimensions et hauteurs réglementaires, comprenant remplissage en vitrage de type Pyrobelite 7EG ou équivalent sous parecloses adaptées.

Localisation :

Concerne le remplacement des vantaux à réaliser au droit de la porte repérée mi.17 de la salle d'éveil à l'étage du bâtiment.

3-2 PORTES PLEINES ISOPLANES A PEINDRE SUR HUISSERIES BOIS

Vantaux ouvrants à la française, épaisseur 40mm, de type isoplane, à âme pleine à panneaux de particules, cadre en bois dur, à chants livrés finis, montés sur 4 paumelles de 140mm en acier roulé.

Finition des parements prépeint.

Huisserie ou bâti bois à recouvrement à sceller ou à cheviller, épaisseurs adaptées en fonction des parois.

Traitement fongicide de l'ensemble.

Présentation du cadre à peindre.

La pose s'effectuera de façon rigoureuse aux emplacements prévus et maintient pour qu'il ne subisse aucun déplacement ou déformation lors d'intervention d'autres corps d'état.

Calfeutrements sur ouvrages de maçonnerie et sur ouvrages de plâtrerie.

Mise en place des organes métalliques et ferrures de rotation tels que des gonds, paumelles, pentures, pivots, etc...

Nota : dans le cas de revêtements de sol collés l'entreprise du présent lot aura à sa charge l'enlèvement des barres d'écartement avant intervention de l'entreprise en charge des revêtements de sol.

Quincaillerie :

Les quincailleries seront de 1° qualité, devront être certifiées à la marque NF ou CE, conformes à la norme EN 1906 de grade 3, garantie 10ans, avec carré à montage rapide anti-desserement.

Fabricant et Ligne de référence : **HOPPE série Duraplust, modèle Marseille ou Stockholm avec traitement anti-microbien ou au choix de l'Architecte ou équivalent.**

Les quincailleries devront être prévues à 1m20, afin de ne pas être accessibles aux enfants.

Equipements spécifiques des portes Coupe-Feu :

Ferme-porte hydraulique de type TS 93 de chez DORMA ou équivalent. Ferme-porte à glissière à technologie à came et contre-piston.

Grande souplesse à l'ouverture : effort d'ouverture inférieur à 50 Newtons en force EN3, EN4 et EN5 (conformément à l'arrêté relatif à l'accès des personnes à mobilité réduite).

Marqué CE et conforme à la norme NF EN 1154 : prévu pour porte coupe-feu et pare flammes.

Les PV de conformité au marquage CE, à la EN 1154 et au respect des 50 Newtons devront être fournis.

Force de fermeture 2 à 5 EN (largeur de ventail jusqu'à 1250 mm) réglable par vis en continu (existe en force 5 à 7 pour portes larges)

Freinage hydraulique à l'ouverture, réglable par valve à partir de 70°, et qui réagit proportionnellement à la violence d'ouverture de la porte.

Deux vitesses de fermeture indépendantes réglables par valves hydrauliques :

- Vitesse de fermeture de 180° à 15°

- A-coup final « accélération / ralentissement » de 15° à 0° (existe en version temporisée).

Corps en fonte d'acier.

Circuit hydraulique thermo constant de - 15° à + 40°, selon EN 1154.

Valve de surpression : limiteur de pression hydraulique.

Plaque de montage avec groupe de perçage universel.

3-2 1 Porte 0m93 x 2m04ht. CF1/2heure pour mi.13 avec oculus haut et bas

Modèle de référence : HUET ou équivalent.

Dimensions : 930 mm x 2040 mm à 1 vantail, à adapter après dépose du cadre existant.

Huisserie : en bois exotique

Quincaillerie : Fonction serrure 1 point, béquille double sur plaques et butoirs en aluminium.

Percement de deux oculus (haut et bas) de forme carré, rond ou losange (au choix du Maître d'Ouvrage), aux dimensions et hauteurs réglementaires, comprenant remplissage vitré de type Contraflam de Saint-Gobain ou équivalent pour maintenir le degré coupe-feu de la menuiserie, sous parecloses adaptées.

Equipement complémentaire : ferme-porte hydraulique parfaitement adapté au poids du vantail.

La prestation comprendra également la dépose soignée du cadre existant, par tous moyens adaptés.

Localisation :

Concerne le remplacement des vantaux à réaliser au droit de la porte repérée mi.13 au rez de chaussée du bâtiment.

3-3 EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES

3-3 1 Protection anti pince doigts

Fourniture et pose de protection anti pince doigts de type GAROMIN de chez WATTELEZ ou équivalent, en PVC à 7 spires

Fixations mécaniques sur les parties ouvrantes et fixes

Hauteur 2m05

Euroclasse : CFL-S1

Couleur au choix du Maître d'Ouvrage dans la gamme du fabricant

Localisation :

Concerne les anti-pinces doigts à réaliser au droit de l'ensemble des portes définies aux articles ci-avant.

3-4 TRAVAUX SUR PORTES EXISTANTES

3-4 1 Dépose vantail sur porte intérieure pour passage libre

La prestation concerne l'intervention à réaliser sur une porte intérieure existante, comprenant dépose soigné du vantail et des quincailleries, ferrages associés, avec rebouchages soignés et complets des paumelles, entures, ... pour aspect lisse du cadre bois périphérique.

Localisation :

Concerne la dépose de la porte repérée mi.05 entre le dégagement et la circulation au rez de chaussée du bâtiment.

3-4 2 Dépose vantail sur porte intérieure et rebouchage en panneaux bois

La prestation concerne l'intervention à réaliser sur une porte intérieure existante, comprenant dépose soigné du vantail et des quincailleries, ferrages associés, avec rebouchages soignés et complets des paumelles, entures, ... pour aspect lisse du cadre bois périphérique et rebouchage total du passage par panneaux bois triply d'épaisseur 27mm vissés dans le cadre de la porte avec étanchéité périphérique du remplissage.

Localisation :

Concerne la dépose du vantail et le rebouchage à réaliser au droit de la porte repérée mi.12 entre le bureau et la salle à manger au rez de chaussée du bâtiment.

3-5 PEINTURES INTERIEURES

3-5 1 Peinture intérieure satinée sur boiseries, finition B "Courante"

Préparation :

- brossage,

- impression 1 couche nourrissante et pénétrante en phase aqueuse, extrait sec en poids 55,2 % minimum (famille I, classe 7b2/4a),

- rebouchage,

- enduit non repassé gras spécifique (famille III, classe 1),

- ponçage à sec

- intermédiaire 1 couche de peinture alkyde en émulsion satinée phase aqueuse, parfaitement lessivable, extrait sec en poids 62,5 % minimum (famille I, classe 4a).

Finition :

- 1 couche de peinture alkyde en émulsion satinée phase aqueuse, parfaitement lessivable, extrait sec en poids 62,5 % minimum (famille I, classe 4a).

Localisation :

Concerne le traitement de finition des cadres et vantaux de l'ensemble des portes définies aux articles ci-avant.

4 MODIFICATION DE LA SALLE DE CHANGE

4-1 DEMOLITION D'OUVRAGES DE SECOND OEUVRE

Dans le cadre des travaux du présent lot, l'entrepreneur est réputé avoir visité l'ensemble des locaux et s'être assuré de toutes les incidences des présents travaux.

L'enlèvement et le traitement des gravats de chantier, aux décharges spécialisées comprenant le transport dans centre de tri agréé, selon réglementation en vigueur, sont inclus dans les prix unitaires des articles du présent lot.

Réglementation amiante et plomb

Certains matériaux constitutifs des ouvrages à démolir sont susceptibles de contenir de l'amiante et/ou du plomb. Leur enlèvement, confinement et stockage le seront selon les dispositions du décret Travail 96.98 du 07/02/96, par une entreprise agréée prise en sous-traitance déclarée du présent lot, avec plan de retrait, selon indications des diagnostics amiante ou plomb et des recommandations du coordinateur SPS.

4-1 1 Dépose soignée et repose d'équipements divers

La prestation concerne les travaux de dépose soignée d'aménagements et équipements intérieurs de la salle de change, avec stockage dans une zone protégée du chantier et repose à l'identique en fin de travaux, notamment :

- * cloisonnette séparative entre les deux WC enfants
- * distributeurs de savons et de papiers
- * tableaux d'affichage, étagères, rayonnages, ...

A définir au démarrage des travaux avec le Maître d'Ouvrage.

Localisation :

Admis un ensemble. Pour dépose soignée et repose de l'ensemble des équipements divers de la salle de change au rez de chaussée du bâtiment.

4-1 2 Démolition d'aménagements intérieurs de la salle de change

La prestation concerne la démolition complète d'aménagements intérieurs de la salle de change comprenant :

- * Démolition du meuble maçonné avec plan de travail, placards bas, appareils sanitaires, ..., faïences et autres revêtements muraux associés.
- * Dépose et démontage des meubles de rangements hauts et bas
- * Démolition de faux-plafonds suspendus de toutes natures et pour toutes hauteurs, y compris les ossatures, les matelas d'isolants et l'ensemble des appareils d'éclairage avec filerie incorporés dans les faux plafonds.
- * Dépose de plinthes céramiques ou de toutes natures sur sols existants
- * Arrachage ou démolition de tous revêtements de sols de toutes natures y compris plinthes associées.
- * Dépose de revêtements muraux type faïence ou autres natures sur l'ensemble des parois verticales, y compris enlèvement complet de la colle.
- * Dépose d'appareils électriques : Luminaires, PC, ..., déconnectés au préalable par le présent lot, y compris dépose de filerie, faisceaux, fourreaux électriques.
- * Dépose soignée d'appareils sanitaires (WC enfants et auge notamment), y compris supports ou socles, accessoires, robinetteries même murales, la découpe des tuyauteries, déconnectés au préalable par le présent lot .

Les travaux de démolition seront réalisés par tous moyens adaptés, comprenant la protection, les étaitements nécessaires, les calfeutrements anti-poussières, ...
Aucun élément n'est prévu repris dans le cadre du projet.

La reprise des ouvrages déposés par bouchages propres de trous ou dégâts occasionnés par la prestation est également à la charge du présent article.

Tous travaux d'étalement, de descente, sortie et évacuation des produits inclus dans la présente prestation.

Protection d'ouvrages et d'équipements existants, par tous moyens adaptés des ouvrages ou équipements existants et conservés en place.

Localisation :

Concerne la démolition des aménagements intérieurs à réaliser dans la salle de change au rez de chaussée du bâtiment.

4-2 PLOMBERIE / APPAREILS SANITAIRES

Les appareils sanitaires seront de marque notoire, prévus complètement installés avec fourniture, façons et accessoires d'alimentation et d'évacuation avec raccordement.

Robinetterie des canalisations collectives : Toutes les robinetteries et autres équipements (réducteurs de pression, clapets anti-retours...) placés sur des canalisations collectives EF ou EC seront certifiés NF-robinetterie de réglage et de sécurité.

4-2 1 Dévoiement / modification de réseaux existants

La prestation concerne l'intervention à réaliser sur les réseaux existants d'alimentations et/ou d'évacuation des appareils et équipements sanitaires, en fonction des modifications et nouveaux aménagements des locaux.

Les nouvelles alimentations seront en tubes cuivre de diamètre adapté aux débits, mise en oeuvre en apparent sur colliers genre ATLAS avec raccords, pièces de raccordement toutes façons, brasures, coupes etc... sur cuivre écroui. Pour alimentation en eau froide de tous les appareils sanitaires et alimentation en eau chaude des appareils équipés de robinetterie à eau chaude.

Les évacuations seront en canalisations PVC pour colonnes verticales d'évacuation des réseaux EU/EV, aux diamètres adaptés, de classement feu M1, y compris pièces spéciales, coupes, collages, supports scellés avec tampon de dégorgeement à chaque extrémité et pied de colonne.

Toutes sujétions d'interventions sur les conduits ou canalisations existants pour modifications, adaptations, ..., incluses à la prestation, y compris dépose des installations désaffectées ou non reprises au nouveau projet.

NOTA : Fourniture et installation du meuble de change avec ses équipements de plomberie / sanitaire, à la charge du Maître d'Ouvrage ou d'une entreprise spécialisée à la charge du Maître d'Ouvrage.

Localisation :

Admis un ensemble. Pour dévoiement et modification des réseaux existants dans la salle de change au rez de chaussée du bâtiment.

4-2 2 Bloc cuvette de WC blanc pour crèche

Ensemble complet en grès porcelaine comportant :

- cuvette à action siphonique et sortie horizontale
- réservoir apparent (en partie haute du local) équipé de son mécanisme complet économiseur d'eau à robinet flotteur, tube de chasse et bouton poussoir,
- pipe de raccordement des eaux usées et robinet d'isolement.
- fixation par vis cuivre, avec cache tête chromé et rondelles plomb.

Référence : PORCHER ou équivalent, teinte blanche.

Y compris toutes sujétions de raccordement au réseaux Eau Froide et Eaux Usées existantes du local de change.

Localisation :

Concerne les WC à disposer dans la salle de change au rez de chaussée du bâtiment.

4-2 3 Lavabo auge blanc pour crèche

Ensemble complet en grès porcelaine comportant :

- lavabo auge à un compartiment de dimensions (adaptée en fonction des meubles retenus par le Maître d'Ouvrage) avec dossier et couvre-joint.
- deux mélangeurs muraux pour lavabo auge avec vidage et siphon.

Référence PORCHER ou équivalent

Y compris toutes sujétions de raccordement au réseaux Eau Froide, Eau Chaude et Eaux Usées existantes du local de change.

Localisation :

Concerne le lavabo à disposer dans la salle de change au rez de chaussée du bâtiment.

4-3 REVETEMENTS DE SOLS EN DALLES PVC A CLIPSER

4-3 1 Ragréage épais de sol existant

La prestation concerne la réalisation d'un ragréage épais de sol jusqu'à 30mm, comprenant l'arasement des défauts de niveaux et toutes sujétions.

La prestation comprendra l'acceptation du support existant et le ragréage proprement dit, comprenant primaire d'acrochage et sous-couche par produits agréés avec Avis Technique. Nombres de passe suivant nécessité des sols existants. Mise en oeuvre suivant prescriptions fabricant.

Il sera fait usage d'un produit de ragréage permettant la mise en oeuvre en forte épaisseur de type OmniChape ou OmniChape Fibre de PAREX LANKO ou équivalent.

Sujétions :

- * protections nécessaires
- * le ragréage aura un classement au poinçonnement en accord avec le revêtement de sol.

Localisation :

Concerne le ragréage à réaliser dans la salle de change au rez de chaussée du bâtiment.

4-3 2 Revêtement de sols en dalles PVC clipsées

Fourniture et pose d'un revêtement PVC hétérogène compact à pose clipsée en dalles 31,7 x 60 cm, sous Avis Technique, de type Allura click compact 0.30 de chez FORBO ou équivalent.

Système de pose flottante sans colle avec emboîtement et click angulaire.

Couche d'usure en PVC compact transparente 0,30 mm, avec protection de surface de type polyuréthane. Le système de sol bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans.

Performances Techniques :

- Classement UPEC : U3P3E2C2
- Efficacité acoustique : 15dB avec sous-couche acoustique
- Réaction au feu : B-s1

Teintes et Motifs : polychromie au choix du Maître d'Oeuvre.

Sous-couche base polyuréthane

La sous-couche a été spécialement conçue pour être posée de manière flottante sous le revêtements de sols.

Elle atténuera les bruits d'impact (15 dB) ainsi que la sonorité à la marche et a été développée pour une mise en oeuvre simplifiée de l'Allura click compact.

Localisation :

Concerne les revêtements de sols à réaliser dans la salle de change au rez de chaussée du bâtiment.

4-3 3 Plinthes collées PVC (ht.10cm)

Fourniture et mise en oeuvre de plinthes PVC de type semi-rigide de même présentation que les revêtements de sol, fournies et posées contre les parois verticales par collage, hauteur 10 cm.

Teinte au choix du Maître d'Oeuvre.

Localisation :

Concerne les plinthes de finition à disposer en périphérie de la salle de change au rez de chaussée du bâtiment.

4-4 PORTILLON COULISSANT

4-4 1 Portillon coulissant 1m40 x 1m20ht.

Fabrication et mise en place d'un portillon coulissant en bois comprenant un caisson fixe et un portillon coulissant "à galandage" dans le caisson.

Caisson fixe comprenant

- ossature en bois formant cadre périphérique et montants intermédiaire avec remplissage en panneaux composites colorés de type TRESPA ou équivalent, d'épaisseur 10mm
- portiques de guidage du vantail coulissant avec points d'attache pour fixation en parties hautes et basses
- portique terminal équipé d'une butée fin de course.
- guidage réalisé par galets en matière synthétique, disposé dans le caisson

Vantail coulissant constitué d'un panneau composite coloré de type TRESPA ou équivalent, d'épaisseur 13mm, avec ensemble des quincailleries, ferrage et accessoires nécessaires.

Poignée à double manoeuvre (sécurité enfants)

Teintes des panneaux composites colorés au choix du Maître d'Ouvrage.

L'ensemble sera réalisé sur le même principe que le portillon coulissant actuel à l'étage de l'établissement.

Localisation :

Concerne le portillon à réaliser au droit du passage entre la salle de change et la salle d'évolution au rez de chaussée du bâtiment.

4-5 PEINTURES INTERIEURES

4-5 1 Raccords / Reprises de peinture

La prestation concerne les travaux de raccords et reprises de peintures sur parois existantes, comprenant :

- Lessivage d'anciennes peintures, à la lessive de soude, pour repeindre, avec rinçage soigné.
- Arrachage d'anciens revêtements sur murs type papiers peints ou toile de verre peinte pour recevoir une peinture ou un revêtement neuf d'un autre poste .
- Sondage systématique des fonds existants par piquetage avec reprise des parties non adhérentes et des manques
- Application d'un enduit pelliculaire garnissant à base de plâtre type G.S. ou similaire d'épaisseur 3 à 5 mm avec talochage et lissage.
- Impression 1 couche de PLANICRYL PRIM ou équivalent, peinture mate en dispersion, nourrit et bloque les fonds, recouvrable de finitions alkydes, acryliques ou vinyliques, extrait sec en poids 46 % minimum (famille I, classe 7b2),
- Intermédiaire 1 couche de PLANICRYL SATIN ou équivalent, peinture satinée en dispersion, très opacifiante, aspect poché masquant, extrait sec en poids 58 % minimum (famille I, classe 7b2).
- Finition 1 couche de PLANICRYL SATIN ou équivalent, peinture satinée en dispersion, très opacifiante, aspect poché masquant, extrait sec en poids 58 % minimum (famille I, classe 7b2).

Localisation :

Concerne les raccords et reprise de peinture à réaliser sur les parois verticales de la salle de change au rez de chaussée du bâtiment.

4-6 FAUX PLAFONDS

L'entreprise du présent lot devra systématiquement la fixation des dalles de faux plafonds par clipsage sur l'ossature ou la mise en place de grilles de dimensions adaptées aux formats pour pallier aux risques de soulèvement des dalles par dépression.

Le montage des faux plafonds démontables sera conforme au DTU 58-1 en zone sismique.

4-6 1 Faux plafonds en dalles 60 x 60 cm, ECOPHON modèle Advantage

Fourniture et mise en place de faux-plafonds acoustiques décoratifs

. matériaux constitutifs :

- panneau acoustique autoportant en laine de verre de forte densité dont la face apparente est revêtue d'un voile de verre blanc imprégné de peinture, la face coté plénum est revêtue d'un voile de verre.

- Fixation : ossature métallique Bord A / T24

- épaisseur : 20 mm

- poids : 2.50 KG/M2

- absorption acoustique : classe A

- stable en milieu humide : 95%

- classement au feu : A2 - s1, d0 selon la norme EN 13501-1

. format plaques : 60 x 60 cm, selon plans Architecte

. fixations : conformes aux prescriptions du fabricant

. modèle de référence : Advantage de chez ECOPHON ou équivalent

Nettoyage : le produit peut être épousseté ou dépoussiéré à l'aspirateur quotidiennement et ou nettoyé avec un chiffon humide une fois par semaine.

Sujétions :

* ossatures primaires pour raccords sous charpente bois ou dalle béton

* cornières de rives, retombées verticales

* raidisseurs éventuels, retombées verticales

* façon de caisson si nécessaire

* retombées verticales au droit des arrêts de plafond, réalisées en plaques de plâtre à peindre

Localisation :

Concerne les faux plafonds à réaliser dans la salle de change au rez de chaussée du bâtiment.

4-6 2 Laine de roche (ép.300 mm)

Isolation phonique par laine de roche avec pare vapeur en rouleaux de type Roulrock Kraft de chez ROCKWOOL ou équivalent, posée sur plafonds suspendus des toute natures. Le dispositif comportera impérativement un film de protection sur la face opposée au pare-vapeur.
Résistance thermique à atteindre : $R_{th} \geq 7.45 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

Nota sur la mise en oeuvre des isolants : Les matelas isolants seront désolidarisés des faux plafonds sur lesquels ils reposent, afin d'éviter les surchauffes au droit des luminaires notamment. Toutes sujétions de réalisation de cette prestation particulière incluses au présent lot.

Réaction au feu des produits isolants : A2-s2-d0.

Localisation :

Concerne l'isolation thermique à disposer sur les faux plafonds définis à l'article ci-avant.

5 REMPLACEMENT DE FAUX PLAFONDS

L'entreprise du présent lot devra systématiquement la fixation des dalles de faux plafonds par clipsage sur l'ossature ou la mise en place de grilles de dimensions adaptées aux formats pour pallier aux risques de soulèvement des dalles par dépression.

Le montage des faux plafonds démontables sera conforme au DTU 58-1 en zone sismique.

5 1 Démolition de faux-plafond avec isolation thermique

La prestation concerne la démolition de plafonds suspendus de toutes natures et pour toutes hauteurs, y compris les ossatures primaires et secondaires, les matelas d'isolants sur faux plafonds et l'ensemble des appareils d'éclairage avec filerie incorporés dans les faux plafonds.

Dépotes des trappes incorporées dans les faux plafonds ou planchers hauts incluses à la prestation.

Ensachage et chargement des débris dans des bennes ou véhicules.

Localisation :

Concerne les travaux de démolition des faux plafonds à réaliser dans la salle d'évolution des grands au rez de chaussée vestiaire associé.

5 2 Faux plafonds en dalles 60 x 60 cm, ECOPHON modèle Advantage

Fourniture et mise en place de faux-plafonds acoustiques décoratifs

. matériaux constitutifs :

- panneau acoustique autoportant en laine de verre de forte densité dont la face apparente est revêtue d'un voile de verre blanc imprégné de peinture, la face coté plénum est revêtue d'un voile de verre.

- Fixation : ossature métallique Bord A / T24

- épaisseur : 20 mm

- poids : 2.50 KG/M2

- absorption acoustique : classe A

- stable en milieu humide : 95%

- classement au feu : A2 - s1, d0 selon la norme EN 13501-1

. format plaques : 60 x 60 cm, selon plans Architecte

. fixations : conformes aux prescriptions du fabricant

. modèle de référence : Advantage de chez ECOPHON ou équivalent

Nettoyage : le produit peut être épousseté ou dépoussiéré à l'aspirateur quotidiennement et ou nettoyé avec un chiffon humide une fois par semaine.

Sujétions :

* ossatures primaires pour raccords sous charpente bois ou dalle béton

* cornières de rives, retombées verticales

* raidisseurs éventuels, retombées verticales

* façon de caisson si nécessaire

* retombées verticales au droit des arrêts de plafond, réalisées en plaques de plâtre à peindre

Localisation :

Concerne les faux plafonds à réaliser dans les locaux salle d'évolution et vestiaire associé au rez de chaussée du bâtiment.

5 3 Laine de roche (ép.300 mm)

Isolation phonique par laine de roche avec pare vapeur en rouleaux de type Roulrock Kraft de chez

ROCKWOOL ou équivalent, posée sur plafonds suspendus des toute natures. Le dispositif comportera impérativement un film de protection sur la face opposée au pare-vapeur.
Résistance thermique à atteindre : $R_{th} \geq 7.45 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

Nota sur la mise en oeuvre des isolants : Les matelas isolants seront désolidarisés des faux plafonds sur lesquels ils reposent, afin d'éviter les surchauffes au droit des luminaires notamment. Toutes sujétions de réalisation de cette prestation particulière incluses au présent lot.

Réaction au feu des produits isolants : A2-s2-d0.

Localisation :

Concerne l'isolation thermique à disposer sur les faux plafonds définis à l'article ci-avant.

6 REMPLACEMENT DES APPAREILS D'ECLAIRAGE

Tous les foyers lumineux seront constitués des équipements décrits ci après à fournir et à poser par le présent lot, en remplacement des appareils d'éclairage existants, y compris toutes sujétions de dépose de ceux-ci.

Les niveaux d'éclairement seront conformes aux bases de calculs et les quantités définitives d'appareils à mettre en oeuvre seront justifiées par l'étude d'éclairage d'exécution de l'installateur. Les niveaux d'éclairements seront calculés en tenant compte du plan utile pris à 0,85 m du sol, du facteur de réflexion des parois, du facteur correctif de dépréciation (empoussièrement, vieillissement, maintenance) pris égal à 1,25, du rendement de luminaires, de l'efficacité lumineuse des lampes, ...

6-1 SALLE D'EVOLUTION RDC

6-1 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à encastrer dans faux plafonds en dalles 600 x 600 d'un autre lot, comprenant les appareils, lampes à Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type OMEGA LED de THORN ou équivalent, à lame acier laqué blanc RAL 9016

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-2 VESTIAIRE SALLE D'EVOLUTION RDC

6-2 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à encastrer dans faux plafonds en dalles 600 x 600 d'un autre lot, comprenant les appareils, lampes à Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type OMEGA LED de THORN ou équivalent, à lame acier laqué blanc RAL 9016

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-3 SALLE DE CHANGE RDC

6-3 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à encastrer dans faux plafonds en dalles 600 x 600 d'un autre lot, comprenant les appareils, lampes à Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type OMEGA LED de THORN ou équivalent, à lame acier laqué blanc RAL 9016

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-4 SAS RDC

6-4 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à encastrer dans faux plafonds en dalles 600 x 600 d'un autre lot, comprenant les appareils, lampes à Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type OMEGA LED de THORN ou équivalent, à lame acier laqué blanc RAL 9016

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-5 DEGAGEMENT RDC

6-5 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à encastrer dans faux plafonds en dalles 600 x 600 d'un autre lot, comprenant les appareils, lampes à Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type OMEGA LED de THORN ou équivalent, à lame acier laqué blanc RAL 9016

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-6 REPOS RDC

6-6 1 Plafonniers suspendus à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage de type plafonniers suspendus sous faux plafonds ou plafonds de toutes natures, comprenant les appareils, lampes Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type THORN ou équivalent.

Dimensions des éléments : 0m70 x 0m70

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-7 WC RDC

6-7 1 Hublots à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage de type hublot pour pose murale, comprenant les lampes Leds, tubes et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type Loire LX LEDS de THORN ou équivalent.

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-8 CIRCULATION RDC

6-8 1 Plafonniers suspendus à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage de type plafonniers suspendus sous faux plafonds ou plafonds de toutes natures, comprenant les appareils, lampes Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type THORN ou équivalent.

Dimensions des éléments : 0m70 x 0m70

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

NOTA : Egalement pour appareils d'éclairage complémentaires pour renforcer l'éclairage existant, y compris toutes sujétion de raccordement aux appareils existants.

6-8 2 Hublots à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage de type hublot pour pose murale, comprenant les lampes Leds, tubes et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type Loire LX LEDS de THORN ou équivalent.

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-9 SALLE DE JEUX / DORTOIR RDC

6-9 1 Luminaires suspendus à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à suspendre sous les faux plafonds ou plafonds de toutes natures, comprenant les appareils, lampes Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type Jupiter 3 de THORN ou équivalent.

Longueur des éléments : 2m85

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-10 VESTIAIRE RDC

6-10 1 Luminaires suspendus à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à suspendre sous les faux plafonds ou plafonds de toutes natures, comprenant les appareils, lampes Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type Jupiter 3 de THORN ou équivalent.

Longueur des éléments : 2m85

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-11 SALLE A MANGER RDC

6-11 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à encastrer dans faux plafonds en dalles 600 x 600 d'un autre lot, comprenant les appareils, lampes à Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type OMEGA LED de THORN ou équivalent, à lame acier laqué blanc RAL 9016

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-12 BUREAU RDC

6-12 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à encastrer dans faux plafonds en dalles 600 x 600 d'un autre lot, comprenant les appareils, lampes à Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type OMEGA LED de THORN ou équivalent, à lame acier laqué blanc RAL 9016

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-13 REPOS 1 R+1

6-13 1 Luminaires suspendus à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à suspendre sous les faux plafonds ou plafonds de toutes natures, comprenant les appareils, lampes Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type Jupiter 3 de THORN ou équivalent.

Longueur des éléments : 2m85

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-14 REPOS 2 R+1

6-14 1 Luminaires suspendus à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à suspendre sous les faux plafonds ou plafonds de toutes natures, comprenant les appareils, lampes Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type Jupiter 3 de THORN ou équivalent.

Longueur des éléments : 2m85

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-15 CIRCULATION R+1

6-15 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à encastrer dans faux plafonds en dalles 600 x 600 d'un autre lot, comprenant les appareils, lampes à Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type OMEGA LED de THORN ou équivalent, à lame acier laqué blanc RAL 9016

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

NOTA : Egalement pour appareils d'éclairage complémentaires pour renforcer l'éclairage existant, y compris toutes sujétion de racordement aux appareils existants.

6-16 SALLE D'EVEIL R+1

6-16 1 Luminaires encastrés 600 x 600 à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à encastrer dans faux plafonds en dalles 600 x 600 d'un autre lot, comprenant les appareils, lampes à Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type OMEGA LED de THORN ou équivalent, à lame acier laqué blanc RAL 9016

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

C.C.T.P. - Lot AMENAGEMENTS INTERIEURS

6-17 SALLE DE JEUX R+1

6-17 1 Luminaires suspendus à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à suspendre sous les faux plafonds ou plafonds de toutes natures, comprenant les appareils, lampes Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type Jupiter 3 de THORN ou équivalent.

Longueur des éléments : 2m85

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-18 SALLE DE PROPETE R+1

6-18 1 Luminaires suspendus à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à suspendre sous les faux plafonds ou plafonds de toutes natures, comprenant les appareils, lampes Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type Jupiter 3 de THORN ou équivalent.

Longueur des éléments : 2m85

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-19 TISANERIE+1

6-19 1 Luminaires suspendus à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à suspendre sous les faux plafonds ou plafonds de toutes natures, comprenant les appareils, lampes Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type Jupiter 3 de THORN ou équivalent.

Longueur des éléments : 2m85

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

6-20 OFFICE R+1

6-20 1 Luminaires suspendus à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage à suspendre sous les faux plafonds ou plafonds de toutes natures, comprenant les appareils, lampes Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type Jupiter 3 de THORN ou équivalent.

Longueur des éléments : 2m85

Intensité lumineuse à obtenir : 4000 lumens et 3000 Kelvin à 1m du sol, lumière chaude.

7 CREATION D'UN SAS D'ENTREE

7-1 TRAVAUX SUR CLOISONS EXISTANTES

Dans le cadre des travaux du présent lot, l'entrepreneur est réputé avoir visité l'ensemble des locaux et s'être assuré de toutes les incidences des présents travaux.

L'enlèvement et le traitement des gravats de chantier, aux décharges spécialisées comprenant le transport dans centre de tri agréé, selon réglementation en vigueur, sont inclus dans les prix unitaires des articles du présent lot.

7-1 1 Bouchement total de porte dans cloison en briques de terre cuite

La prestation concerne les travaux de bouchement total de baies dans cloisons en briques de terre cuite ou de toutes natures, comprenant dépose de la porte à boucher, remplissage en éléments de terre cuite ou de même nature et d'épaisseur adaptées aux cloisons à boucher, y compris toutes sujétions de découpes, arases, ..., pour remplissage complet des baies. Finition par ratissage des faces vues pour réception des revêtements de finition par peinture repris par ailleurs..

Localisation :

Concerne le bouchement total de la porte existante incorporée dans la cloison entre le SAS et la salle de repos au rez de chaussée du bâtiment.

7-1 2 Percement de baie pour portes dans cloison en briques de terre cuite

Réalisation de percement dans cloisons existantes en briques de terre cuites ou de toutes natures comprenant :

- * Découpage soigné des cloisons, par tous moyens adaptés, aux dimensions nécessaires pour la mise en place des blocs portes.
- * Mise en place d'éléments complémentaires d'ossature métallique ou bois, le cas échéant, pour renforcement des dites cloisons au droit des nouveaux percements.
- * Evacuation de l'ensemble des produits de démolitions.
- * Incorporation du cadre de la menuiserie intérieure au droit du percement réalisé.
- * Toutes sujétions de parfait achèvement des ouvrages.

Localisation :

Concerne le percement à réaliser au droit de la porte repérée mi.07 incorporée dans la cloison entre le dégagement et la salle de repos au rez de chaussée du bâtiment.

7-2 CHASSIS ET PORTES INTERIEURS BOIS / REMPLISSAGES VITRES

Ensembles comportant :

- * Bâti châssis sur murs ou cloisons, en bois corroyé, assemblés à tenons et mortaises, de type courant à faces en effleurement avec le ou les parements finis du mur et feuillures pour surfaces vitrées
- * Epaisseurs des ouvrages : voir épaisseur finie des cloisons à équiper.
- * Fixation par pattes fixes ou mobiles selon la nature de la cloison, et équerres de fixation au sol et aiguilles en partie haute.
- * Habillage sur chaque face par chants plats de 6 x 40 mm.
- * Nature du bois : bois dur exotique pour châssis coupe feu, en bois du nord pour les autres d'épaisseur adaptée.
- * Finition : par peinture à la charge du lot correspondant.
- * Assemblage par tenons et mortaises, feuillure et arrondi en rives de l'encadrement. Traverses basses et intermédiaires si besoins avec parcloses vissées sur 1 face et moulures d'encadrement pointées sur l'autre, en bois de même nature et aspect que le bâti.
- * Double-Vitrage sous parcloses de type feuilleté à 2 composants avec lame d'air déshydraté et joints correspondants, de type 44.2/6/44.2

Constitution des châssis fixes :

Dormant avec pièce d'appui assemblé à tenon et mortaise. Montant et traverses de largeur et disposition, correspondant au dessin, assemblé à l'enfourchement.
Quincaillerie : équerres d'assemblages et pattes à scellement.

Constitution des portes ouvrant à la française :

Vantaux ouvrants à la française, épaisseur 40mm, à vitrer, montés sur 3 paumelles de 140mm en acier roulé.

Huissierie ou bâti bois à recouvrement à sceller ou à cheviller, épaisseurs adaptées en fonction des parois. La pose s'effectuera de façon rigoureuse aux emplacements prévus et maintient pour qu'il ne subisse aucun déplacement ou déformation lors d'intervention d'autres corps d'état.
Mise en place des organes métalliques et ferrures de rotation tels que des gonds, paumelles, pentures, pivots, etc...

Descriptif des portes vitrées : Portes préalablement imprimées composées de montants et traverses de 40 mm d'épaisseur cadre rainuré.

Vitrage feuilleté à 2 composants, d'épaisseur minimale calculée selon DTU et contraintes particulières, de 44.2/6/44.2, sous parcloses et intercalaires renferment un air déshydraté avec double joint d'étanchéité. Il devra bénéficier d'un Avis Technique ou d'un label AVIQ. Pose en feuillure profonde sous parcloses dont les sections et profils seront précisés par le présent lot. Découpage et type de moulurage suivant plans. Assemblage par tenons, mortaises. Positionnement à rives droites ou à recouvrement. Les alaises seront constituées de bois massif rapportée assemblée et collée.
Lorsque la pose devra s'effectuer avant l'exécution des sols, les portes seront réglées d'après les traits de niveau de sols finis.

Descriptif des portes pleines : Vantaux ouvrants à la française, épaisseur 40mm, de type isoplane, à âme pleine à panneaux de particules, cadre en bois dur, à chants livrés finis, montés sur 4 paumelles de 140mm en acier roulé.

Finition des parements prépeint.

Huissierie ou bâti bois à recouvrement à sceller ou à cheviller, épaisseurs adaptées en fonction des parois.

Traitement fongicide de l'ensemble.

Présentation du cadre à peindre.

La pose s'effectuera de façon rigoureuse aux emplacements prévus et maintient pour qu'il ne subisse aucun

déplacement ou déformation lors d'intervention d'autres corps d'état.
Calfeutrements sur ouvrages de maçonnerie et sur ouvrages de plâtrerie.
Mise en place des organes métalliques et ferrures de rotation tels que des gonds, paumelles, pentures, pivots, etc...

Quincaillerie :

Les quincailleries seront de 1° qualité, devront être certifiées à la marque NF ou CE, conformes à la norme EN 1906 de grade 3, garantie 10ans, avec carré à montage rapide anti-desserement.

Fabricant et Ligne de référence : **HOPPE série Duraplus, modèle Marseille ou Stockholm avec traitement anti-microbien ou au choix de l'Architecte ou équivalent.**

Les quincailleries devront être prévues à 1m20, afin de ne pas être accessibles aux enfants.

7-2 1 Repère mi.02 : Ensemble menuisé 1m42 x 2m75ht. comprenant porte battante 1 vantail pleine avec oculus haut et bas (1m03 x 2m04ht.), châssis latéral vitré fixe et imposte générale vitrée fixe

Modèle de référence : HUET ou équivalent.

Dimensions : 1030 mm x 2040 mm à 1 vantail.

Huisserie : bois

Quincaillerie : Fonction serrure 1 point, béquille double sur plaques et butoirs en aluminium.

Percement de deux oculus (haut et bas) de forme carré, rond ou losange (au choix du Maître d'Ouvrage), aux dimensions et hauteurs réglementaires, comprenant remplissage en vitrage de type Pyrobelite 7EG ou équivalent sous parecloses adaptées.

Localisation :

Concerne l'ensemble menuisé repéré mi.02 à réaliser entre la salle d'évolution et le dégagement au rez de chaussée du bâtiment.

7-2 2 Repère mi.03 : Ensemble menuisé 2m53 x 3m15ht. comprenant porte battante 1 vantail (1m03 x 2m04ht.), châssis latéraux vitrés fixes et imposte générale vitré fixe avec traverse haute pour épaisseur de faux plafonds

Localisation :

Concerne l'ensemble menuisé repéré mi.03 formant SAS au rez de chaussée du bâtiment.

7-2 3 Protection anti pince doigts

Fourniture et pose de protection anti pince doigts de type GAROMIN de chez WATTELEZ ou équivalent, en PVC à 7 spires

Fixations mécaniques sur les parties ouvrantes et fixes

Hauteur 2m05

Euroclasse : CFL-S1

Couleur au choix du Maître d'Ouvrage dans la gamme du fabricant

Localisation :

Concerne les protections anti-pince doigts à réaliser au droit des portes définies aux articles ci-avant.

7-3 PORTES PLEINES ISOPLANES A PEINDRE SUR HUISSERIES BOIS

Vantaux ouvrants à la française, épaisseur 40mm, de type isoplane, à âme pleine à panneaux de particules, cadre en bois dur, à chants livrés finis, montés sur 4 paumelles de 140mm en acier roulé.

Finition des parements prépeint.

Huisserie ou bâti bois à recouvrement à sceller ou à cheviller, épaisseurs adaptées en fonction des parois.

Traitement fongicide de l'ensemble.

Présentation du cadre à peindre.

La pose s'effectuera de façon rigoureuse aux emplacements prévus et maintient pour qu'il ne subisse aucun déplacement ou déformation lors d'intervention d'autres corps d'état.

Calfeutrements sur ouvrages de maçonnerie et sur ouvrages de plâtrerie.

Mise en place des organes métalliques et ferrures de rotation tels que des gonds, paumelles, pentures, pivots, etc...

Nota : dans le cas de revêtements de sol collés l'entreprise du présent lot aura à sa charge l'enlèvement des barres d'écartement avant intervention de l'entreprise en charge des revêtements de sol.

Quincaillerie :

Les quincailleries seront de 1° qualité, devront être certifiées à la marque NF ou CE, conformes à la norme EN 1906 de grade 3, garantie 10ans, avec carré à montage rapide anti-desserement.

Fabricant et Ligne de référence : **HOPPE série Duraplus, modèle Marseille ou Stockholm avec traitement anti-microbien ou au choix de l'Architecte ou équivalent.**

Les quincailleries devront être prévues à 1m20, afin de ne pas être accessibles aux enfants.

7-3 1 Porte 0m93 x 2m04ht. pour accès dortoir avec oculus haut et bas

Modèle de référence : HUET ou équivalent.

Dimensions : 930 mm x 2040 mm à 1 vantail.

Huisserie : bois

Quincaillerie : Fonction serrure 1 point, béquille double sur plaques et butoirs en aluminium.

Perçement de deux oculus (haut et bas) de forme carré, rond ou losange (au choix du Maître d'Ouvrage), aux dimensions et hauteurs réglementaires, comprenant remplissage en vitrage de type Pyrobelite 7EG ou équivalent sous parecloses adaptées.

Localisation :

Concerne la porte repérée mi.04 donnant accès à la salle de repos au rez de chaussée du bâtiment.

7-3 2 Protection anti pince doigts

Fourniture et pose de protection anti pince doigts de type GAROMIN de chez WATTELEZ ou équivalent, en PVC à 7 spires

Fixations mécaniques sur les parties ouvrantes et fixes

Hauteur 2m05

Euroclasse : CFL-S1

Couleur au choix du Maître d'Ouvrage dans la gamme du fabricant

Localisation :

Concerne la protection anti-pince doigts à réaliser au droit de la porte définie à l'article ci-avant.

7-4 FAUX PLAFONDS

L'entreprise du présent lot devra systématiquement la fixation des dalles de faux plafonds par clipsage sur l'ossature ou la mise en place de grilles de dimensions adaptées aux formats pour pallier aux risques de soulèvement des dalles par dépression.

Le montage des faux plafonds démontables sera conforme au DTU 58-1 en zone sismique.

7-4 1 Faux plafonds en dalles 60 x 60 cm, ECOPHON modèle Advantage

Fourniture et mise en place de faux-plafonds acoustiques décoratifs

. matériaux constitutifs :

- panneau acoustique autoportant en laine de verre de forte densité dont la face apparente est revêtue d'un voile de verre blanc imprégné de peinture, la face coté plénum est revêtue d'un voile de verre.

- Fixation : ossature métallique Bord A / T24

- épaisseur : 20 mm

- poids : 2.50 KG/M2

- absorption acoustique : classe A

- stable en milieu humide : 95%

- classement au feu : A2 - s1, d0 selon la norme EN 13501-1

. format plaques : 60 x 60 cm, selon plans Architecte

. fixations : conformes aux prescriptions du fabricant

. modèle de référence : Advantage de chez ECOPHON ou équivalent

Nettoyage : le produit peut être épousseté ou dépoussiéré à l'aspirateur quotidiennement et ou nettoyé avec un chiffon humide une fois par semaine.

Sujétions :

* ossatures primaires pour raccords sous charpente bois ou dalle béton

* cornières de rives, retombées verticales

* raidisseurs éventuels, retombées verticales

* façon de caisson si nécessaire

* retombées verticales au droit des arrêts de plafond, réalisées en plaques de plâtre à peindre

Localisation :

Concerne les faux plafonds à réaliser dans le SAS et le dégagement au rez de chaussée du bâtiment.

7-4 2 Laine de roche (ép.300 mm)

Isolation phonique par laine de roche avec pare vapeur en rouleaux de type Roulrock Kraft de chez ROCKWOOL ou équivalent, posée sur plafonds suspendus des toute natures. Le dispositif comportera impérativement un film de protection sur la face opposée au pare-vapeur.
Résistance thermique à atteindre : $R_{th} \geq 7.45 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

Nota sur la mise en oeuvre des isolants : Les matelas isolants seront désolidarisés des faux plafonds sur lesquels ils reposent, afin d'éviter les surchauffes au droit des luminaires notamment. Toutes sujétions de réalisation de cette prestation particulière incluses au présent lot.

Réaction au feu des produits isolants : A2-s2-d0.

Localisation :

Concerne l'isolation thermique à disposer sur les faux plafonds définis à l'article ci-avant.

7-5 TRAVAUX D'ELECTRICITE

7-5 1 Déplacement d'appareillages électriques

La prestation concerne l'intervention sur les appareillages existants (prises de courant, interrupteurs, commandes divers, ...), pour déplacements proches en fonction des nouveaux aménagements des locaux, comprenant :

- dépose soigné des appareillages en vue de leur récupération,
- prolongement des réseaux entre les appareillages existants et les nouveaux emplacements,
- fourniture et mise en place de nouveaux boîtiers d'encastrement dans les élévations neuves de toutes natures,
- rebouchage soigné au plâtre ou autre des anciens emplacements d'appareillages (aspect : prêt à peindre)
- raccordement et remise en place des appareillages aux nouveaux emplacements.

La prestation comprendra également toutes autres sujétions pour parfaite finition de l'intervention.

Localisation :

Admis un ensemble. Concerne le déplacement des appareils électriques à réaliser au droit de la futur porte repérée mi.04 donnant accès à la salle de repos au rez de chaussée du bâtiment.

7-6 REPRISE DE SOLS

7-6 1 Reprises de revêtements de sols

La prestation concerne l'intervention sur les revêtements existants pour reprises comprenant :

- Dépose des carreaux ou dalles de sols au droit des reprises à effectuer et des travaux de chacun des lots.
- Sondage systématique des carreaux ou dalles de sol à proximité des zones de reprise avec enlèvement des carreaux sonnant creux ou non adhérents au support.
- Fourniture et pose de carreaux ou dalles de sols similaires aux existants, comprenant le montage, la répartition des matériaux, le traçage et l'implantation suivant le calepinage actuel. Toutes sujétions de raccordement aux revêtements existants incluses à la prestation.
- Fourniture et pose de plinthes de même présentation que les plinthes existantes, y compris toutes sujétions de raccordement et de continuité.
- Reprise et coulage des joints neufs ou dégragés au mortier
- Nettoyage soigné.

Localisation :

Concerne les reprise de revêtements de sols à réaliser au droit du bouchement et du percement réaliser dans la cloisons entre le SAS/dégagement et la salle de repos au rez de chaussée du bâtiment.

7-7 PEINTURES INTERIEURES

7-7 1 Peinture intérieure satinée sur boiseries, finition B "Courante"

Préparation :

- brossage,
- impression 1 couche nourrissante et pénétrante en phase aqueuse, extrait sec en poids 55,2 % minimum (famille I, classe 7b2/4a),
- rebouchage,
- enduit non repassé gras spécifique (famille III, classe 1),

- ponçage à sec
- intermédiaire 1 couche de peinture alkyde en émulsion satinée phase aqueuse, parfaitement lessivable, extrait sec en poids 62,5 % minimum (famille I, classe 4a).

Finition :

- 1 couche de peinture alkyde en émulsion satinée phase aqueuse, parfaitement lessivable, extrait sec en poids 62,5 % minimum (famille I, classe 4a).

Localisation :

Concerne le traitement de finition à réaliser au droit des cadres et vantaux des ensembles menuisés et portes du SAS, dégagement et salle de repos au rez de chaussée du bâtiment.

7-7 2

Raccords / Reprises de peinture

La prestation concerne les travaux de raccords et reprises de peintures sur parois existantes, comprenant :

- Lessivage d'anciennes peintures, à la lessive de soude, pour repeindre, avec rinçage soigné.
- Arrachage d'anciens revêtements sur murs type papiers peints ou toile de verre peinte pour recevoir une peinture ou un revêtement neuf d'un autre poste .
- Sondage systématique des fonds existants par piquetage avec reprise des parties non adhérentes et des manques
- Application d'un enduit pelliculaire garnissant à base de plâtre type G.S. ou similaire d'épaisseur 3 à 5 mm avec talochage et lissage.
- Impression 1 couche de PLANICRYL PRIM ou équivalent, peinture mate en dispersion, nourrit et bloque les fonds, recouvrable de finitions alkydes, acryliques ou vinyliques, extrait sec en poids 46 % minimum (famille I, classe 7b2),
- Intermédiaire 1 couche de PLANICRYL SATIN ou équivalent, peinture satinée en dispersion, très opacifiante, aspect poché masquant, extrait sec en poids 58 % minimum (famille I, classe 7b2).
- Finition 1 couche de PLANICRYL SATIN ou équivalent, peinture satinée en dispersion, très opacifiante, aspect poché masquant, extrait sec en poids 58 % minimum (famille I, classe 7b2).

Localisation :

Concerne les raccords et reprises de peinture à réaliser sur la cloisons entre le SAS/dégagement et la salle de repos au deux faces.

8

VENTILATION DES LOCAUX

8 1

Aptation de ventilation mécanique contrôlée existante

La prestation concerne l'intervention sur le système de ventilation mécanique contrôlé existant des locaux, comprenant :

- * vérification du bon fonctionnement des groupes de ventilation en toiture et de l'ensemble des conduits, canalisations, dans les locaux
 - * nettoyage des filtres en tous points de l'installation
 - * équilibrage aérauliquement l'ensemble de l'installation : Les mesures de débits sur les grilles, bouches et antennes principales feront l'objet de rapports écrits.
- Chaque tronçon aéraulique sera équipé de registres d'équilibrage pour régler le débit d'air des tronçons aérauliques aux valeurs nominales.
- L'entreprise aura à sa charge la vérification de l'accessibilité aux organes de réglages (trappes d'accès etc....).
- * le remplacement de l'ensemble des bouches d'extraction (identiques aux bouches existantes) comprenant le conduit flexible Ø 125 pour raccordement sur collecteur ainsi que toutes sujétions de façonnage et de fournitures annexes (mastic, rivets et bande adhésive).

Généralités :

- la vitesse de l'air sauf prescriptions particulières ne dépassera pas 3 m/s pour l'ensemble des conduits,
- étanchéité du réseau sera particulièrement soignée,
- les pertes de charges seront calculées pour les débits maximaux,
- les installations seront reprises en fonction des occupants des différents locaux à savoir :
 - * Salle d'évolution RDC : 20 personnes
 - * Dortoir des grands RDC : 10 personnes
 - * Salle de jeux RDC : 8 enfants
 - * Salle à manger RDC : 8 enfants

- * Dortoirs R+1 : 8 enfants par dortoir
- * Salle d'éveil et salle de jeux R+1 : 18 enfants

Localisation :

Admis un ensemble. Pour adaptation du système de ventilation mécanique contrôlée existante du bâtiment.

9 EXTENSION POUR BUANDERIE

9-1 TERRASSEMENTS / FONDATIONS SUPERFICIELLES

9-1 1 Fondations en béton armé sous maçonneries de l'extension

Réalisation de fondations en béton armé sous maçonneries comprenant, à partir du terrain actuel :

- * Préparation de la zone d'intervention par taille des plantations, nettoyage, dépose des bordures, ...
- * Terrassements en trous à l'engin, dans terrain ordinaire par tous moyens adaptés, manuels ou mécaniques, y compris chargement et transport et évacuation des déblais.
- * Réalisation des ouvrages de fondations enterrés proprement dits, comprenant remplissage en Gros Béton jusqu'au bon sol reconnu et Béton armé pour semelles filantes. Dimensionnement des différents ouvrages selon principe de l'Etude de structure à charge de l'entreprise, y compris toutes sujétions de réalisation de coffrage à parements ordinaires et d'armatures conformes aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.
- * Remblaiement damé avec produits d'apport contre les ouvrages de fondation réalisés, mise en place en couches de 20 cm compactées.

Localisation :

Concerne les fondations de l'extension formant local buanderie au rez de chaussée du bâtiment. (hypothèse 0m60 x 0m40).

9-2 MACONNERIES / ELEVATIONS

9-2 1 Maçonnerie d'agglos creux de 20cm, y compris ensemble des ouvrages en béton armé

Maçonnerie dite d'agglomérés en blocs creux 3 alvéoles standards à parois épaisses, en béton de granulats lourds

- normes NFP 14.101/301/402/406, hourdés au mortier de ciment "à maçonner" les joints horizontaux soigneusement exécutés, les verticaux remplis, tassés et bourrés à refus.
- Remplissage béton des vides des agglomérés
- Réalisation par tous moyens adaptés de linteaux, raidisseurs, poteaux, poutres et chaînages en béton armé comprenant béton de sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs, avec utilisation de blocs d'agglomérés spécifiques et armatures de type HA durs ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes. Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Sont dus :

- toutes manutentions, transports et montages.
- chutes, coupes et toutes façons.
- réservations demandées.
- calfeutrement de maçonnerie sous toiture au mortier, après exécution des charpentes, y compris coffrage et armatures si nécessaires.
- nettoyage et évacuation des gravas.

Localisation :

Concerne les maçonneries d'agglos formant élévations de l'extension buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-3 DALLAGE SUR TERRE PLEIN

9-3 1 Dallage béton finition brute (épaisseur 13cm + 30cm de blocage)

Réalisation d'un dallage complet comportant :

- nettoyage et réglage soigné de la plateforme avec compactage,
- apport de grave non traitée 0/31.5 en blocage sous dallage soigneusement réglés de niveau et compacté épaisseur minimale déterminée en fonction des nécessités du projet et de la portance du sol.
- fourniture et mise en oeuvre de béton armé de treillis soudés adapté avec vibrage et réglage de niveau, épaisseur minimale déterminée en fonction des surcharges, compris joints de retrait et d'isolement selon réglementation.

- fourniture et mise en place sous le béton du dallage d'un film en polyéthylène pose sur un lit de sable. Il sera prévu un recouvrement des lés de 20 cm minimum, et le relevé périphérique contre les élévations. Qualité minimale demandée AL de polyane, épaisseur 200 microns.
- réalisation de coffrage si besoin
- aspect de finition : brute pour recevoir une finition reprise par ailleurs.

Localisation :

Concerne le dallage de l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-3 2 Isolation thermique polystyrène (épaisseur 10cm)

Fourniture et mise en place sous la totalité de la surface et en bande périphérique verticale contre murs pour traité les ponts thermique de panneaux de polystyrène extrudé.

Performance thermique : $R = 3.45 \text{ m}^2 \cdot \text{°C/W}$

Type KNAUF K-FOAM D ou équivalent. Compris coupes soignées, réglables de niveau et calages.

Localisation :

Concerne l'isolation à réaliser au droit du dallage défini à l'article ci-avant.

9-3 3 Tuyau PVC sous dallage

Fourniture et mise en oeuvre de tuyau en PVC Ø 100, y compris joints d'étanchéité en élastomère et toutes sujétions de pose. Les tuyaux enterrés seront du type PVC série écoulement, à joints collés, compris raccords, coudes, tés ou raccordement et attentes.

Localisation :

En provision. Concerne les tuyaux PVC pour réseaux sous dallages de l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-4 CHARPENTE / COUVERTURE

9-4 1 Charpente traditionnelle

Fourniture, transport, montage, calage et scellement de Charpentes bois traditionnelles : pannes courantes, pannes sablières, chevrons, ..., exécutées suivant les règles de l'Art en sapin du pays, brut, traité par trempage, ASSEMBLEE ET/OU NON ASSEMBLEE ou à sifflet ou mi bois.

Seront dus tous dispositifs d'ancrage, broches, ferrures, façons annexes, chutes de débit, calage, mise à niveau, etc...

Section adaptée aux surcharges et espacement des supports, à justifier par note de calcul, dans la limite des minimas définis aux plans d'Architecte.

Localisation :

Concerne la charpente pour support de la couverture de l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-4 2 Tuiles Terre Cuite à double emboîtement vieilles sur liteaux

Modèle Abeille de LAFARGE COUVERTURE ou équivalent.

Modèle de teinte et provenant d'une usine à faire agréer par Maître d'Oeuvre.

Pose selon prescription du fabricant avec pannetonage en fonction des expositions, y compris façons de rives, faitages, ...

Pose sur liteaux sapin traité de section adapté aux écartements des supports.

Mise en oeuvre d'un écran de sous-toiture de type Spirtech de LAFARGE ou équivalent, nécessaire selon pente, exposition, et sous toiture, poser tendu y compris contre-litelage, constitué d'une feuille souple déroulée, située sous les éléments de couverture, y compris recouvrement des lés, qui complète et améliore les performances de la toiture.

Caractéristiques particulières :

- protège les locaux sous-jacents contre la pénétration d'eau
- limite le phénomène de soulèvement des éléments de couverture discontinus sous l'effet du vent
- recueille les infiltrations accidentelles d'eau
- protège contre la pénétration de poussières ou de suies
- réduit les risques d'entrée d'oiseaux et gros insectes dans les combles.

Localisation :

Concerne les tuiles formant couverture de l'extension buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-5 ENDUIT MONOCOUCHE HYDRAULIQUE

9-5 1 Enduit monocouche hydraulique

Réalisation d'un enduit mural monocouche décoratif par procédé sous Avis Technique, appliqués dans les conditions de l'Avis Technique du fabricant retenu.

Seront dus les échafaudages, humidifications des supports et de l'enduit terminé, outillage pneumatique adapté etc...

Une polychromie sera mise au point avec le Maître d'Oeuvre, l'entrepreneur devra tous les échantillons nécessaires.

Application :

- en 2 couches sur maçonneries de toutes natures avec épaisseur minimale 12 mm et moyen 15 mm.
- Pontages en toile de verre à la demande, et en particulier au droit des changements de matériau, traitement des angles des encadrements selon l'avis technique du fabriquant
- Baguettes d'angles en acier galvanisé et baguettes d'arrêt d'enduit incluses à la prestation.

Finition :

- finition gratté fin et frotassé suivant représentation des plans de façades.
- Choix des teintes selon représentation des plans de façades. Teintes au choix de l'Architecte.

Produit de référence : PAREX, WEBER & BROUTIN ou équivalent

Classement MERUC : M5 E4 R4 U5 C1

Localisation :

Concerne les enduits de finition à réaliser en façades de l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-5 2 Joint de dilatation et (ou) d'étanchéité en façade

La prestation concerne le traitement de joint de dilatation en façade, comprenant :

- * Fond de joint en mousse compressible à cellules fermées d'un diamètre égal à 2/3 de l'ouverture du joint
- * Joint compriband de type TP600 de chez TREMCO ILLBRUCK ou équivalent, agréé SNJF (Nettoyage soigné des deux faces à joindre)
- * Couvre joint aluminium laqué de 15/10° au profil adapté, type TEGO, COUVRANEUF ou équivalent.

Teinte au choix du Maître d'Oeuvre.

Localisation :

Concerne le traitement particulier à réaliser au droit des joints de dilatation en façades entre l'extension et l'existant.

9-6 ENSEMBLES VITRES PVC

Fourniture et mise en place d'ensembles vitrés en PVC rigide M1, modifiés acrylique, de couleur blanc RAL 9016, à hautes performances acoustiques et thermiques, selon procédé dit de coextrusion, avec vitrage monté en usine.

Finition des quincailleries : La protection des quincailleries sera de qualité équivalente à celle des matériaux des menuiseries.

Double vitrage isolant : Fourniture et pose d'un double vitrage isolant préfabriqué type 4/16/4 à 2 glaces claires sous cadre serti d'acier et intercalaire renferment un gaz argon avec double joint d'étanchéité.

Il devra bénéficier d'un Avis technique ou d'un label AVIQ.

Pose en feuillure profonde sous parecloses dont les sections et profils seront précisés par le présent lot. Calage et étanchéité selon DTU en accord avec le classement d'étanchéité à l'eau demandé aux menuiseries.

Etanchéité : L'exécution des ouvrages devra répondre aux critères d'essais du Centre d'Etudes et de Recherches de la Fenêtre et de la Façade (C.E.R.F.F.).

L'ensemble des menuiseries définies ci-après seront classées : **A*2 E*4 V*A2**, selon normes NF P 20-302 et NF P 20-501, et les nouvelles normes européennes applicables depuis le 1er janvier 2001, notamment EN 1026 (perméabilité à l'air), EN 1027 (étanchéité à l'eau) et EN 12211 (résistance au vent) sont entrées en vigueur ainsi que les normes qui servent à déterminer la classification : EN 12207 (air), EN 12208(eau) et

EN 12211 (résistance au vent) sont entrées en vigueur ainsi que les normes qui servent à déterminer la classification : EN 12207 (air), EN 12208 (eau) et EN 12210 (vent). Elles remplacent les normes NF P20-501 et NF P 20-302. ce changement, qui touche à la fois les méthodes d'essais et les modes de classement, introduit des exigences renforcées.

Performances Thermiques des menuiseries : $U_w = 1.80 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$

Marque de référence des profilés : HUET ou équivalent.

Quincaillerie et Garniture des châssis ouvrants à la française :
Les ouvrants seront ferrées par paumelles avec axe en acier inoxydable. Condamnation par crémone à levier verrouillage par rouleaux en acier inoxydable sur gâche.

9-6 1 Fenêtre 0m40 x 0m60ht, un vantail ouvrant à la française.

Localisation :
Concerne le châssis à disposer en façade de l'extension.

9-7 GRILLES DE DEFENSE METALLIQUES

Fabrication et mise en place de grilles métalliques de défense constituées d'un cadre périphérique, d'un remplissage horizontal et de pattes de scellement en fer plat de 30x8mm avec scellement en queue de carpe en tableaux des baies à équiper.

Protection par galvanisation et thermolaquage de l'ensemble. Teintes au choix du Maître d'Oeuvre.

9-7 1 Grille de défense pour châssis 0m40 x 0m60ht.

Localisation :
Concerne la grille de défense à disposer en façade de l'extension.

9-8 DOUBLAGES ISOLANTS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE

Les panneaux de doublages présenteront une hauteur égale à la hauteur de l'étage, si cela ne pouvait pas, pour des raisons techniques justifiées, être réalisé ainsi, il sera prévu la pose de tasseaux horizontaux disposés à la jonction des plaques et assurant la fixation mécanique complémentaire.

Dans le cas où il ne serait pas nécessaire d'assurer le doublage de la totalité d'une paroi, les isolations seront arrêtées par une lisse bois horizontale fixée à la maçonnerie. La fourniture de cette lisse bois restera à la charge du présent lot (cas de murs intérieurs se prolongeant partiellement à l'extérieur).

Dans l'ensemble des locaux, les pieds de cloisons recevront une protection par mise en place d'un film de polyane de 100 microns et de largeur suffisante pour dépasser de 2cm de sol fini du local.

Les complexes proposés devront satisfaire aux règlements en vigueur.

9-8 1 Doublage thermique en plaques de plâtre hydrofuges sur ossature et isolant 100mm

La plaque de parement sera de type BA13
L'isolant sera de type ISOVER GR32 de 100mm ou équivalent.
Résistance thermique de l'isolant $R = 3.15 \text{ m}^2 \cdot ^\circ\text{K/W}$

La prestation comprendra :

- . Réception du support de toutes natures
- . Exécution de doublage par complexe isolant :
 - panneaux de doublage de type laine de verre + plaque de plâtre hydrofuge sur ossature métallique avec joints entre plaques et rebouchages avec des produits hydrofugés.
 - fixation et mise en oeuvre : selon indications du fabricant
- . Finitions : traitement des joints, prêt à livrer au peintre
- . Mise en oeuvre d'un système d'étanchéité de parois EB+ Collectifs et Privatifs, selon spécifications du fournisseur de cloisons, constitué d'une bande d'étanchéité d'équerre (PLACO ou techniquement équivalent) de développé mini 30 cm, posée par marouflage entre 2 couches de produit d'impregnation et de collage (Placotanche ou équivalent), appliqué au rouleau mousse sur 30 cm mini de part et d'autre de l'angle formé entre la cloison et le sol.

En local EB + collectif et privatif, l'ensemble des pieds de doublages des locaux sont à traiter.

Sujétions :

- * coupes, raccords
- * bandes de joints
- * traitement des angles saillants par bandes calicot armées
- * sujétions d'angles

Les isolants devront faire l'objet d'un certificat de qualification ACERMI (caractéristiques et niveaux d'aptitudes certifiés) ou des publications du CSTB (DTU, avis techniques...).

Localisation :

Concerne les doublages thermiques à réaliser sur les murs de façades de l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-8 2 Habillage en plaques de plâtre hydrofuges de 13 mm collées

Habillage de parois en plaques de plâtre hydrofuges cartonnées fixées par plots de colle sur le support. Façon de joints entre panneaux par bande et enduit spécial. Le support ne doit pas comporter d'irrégularité de surface dépassant 15 mm.
Y compris joint Calicot, bande armée dans les angles saillants, etc...

Localisation :

Concerne l'habillage à réaliser au droit du mur existant donnant dans l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-9 FAUX PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE

9-9 1 Faux plafond par plaque de plâtre type BA 13 hydrofuge

Plaques de plâtre hydrofuge de 13mm de type Glasroc H Ocean de chez placo ou équivalent, fixées en plafond par vissage sur une ossature par rails galvanisés. Calfeutrement des joints par bandes calicot et enduit poudre. Espacement maximum des rails de l'ossature de 0,60 m maximum.

Ossature Porteuse :

Ossature porteuse pour la pose de plaques de plâtre. Rails fixées perpendiculairement au support. Dispositifs de liaison à la structure support (suspentes, fixations...) assurant les charges permanentes telles que le poids propre du plafond, matériau isolant, objets suspendus. Absorption des effets de pression et dépression dus au vent. La planéité et l'horizontalité résultant de l'ossature ne doit pas présenter d'irrégularité de niveau supérieure à 3 mm, sous une règle de 2,00 m. Les joints de dilatation ou de fractionnement doivent être matérialisés.

Seront dûes :

- les ossatures principales et secondaires avec les suspentes et pièce de raccordement.
- la pose par vissage de plaques.
- la réalisation des joints.
- les collaborations aux entreprises ayant à y réaliser des passages, avec réalisation des percements nécessaires dans les plaques, sur la base de leur plan de calepinage.
- toutes sujétions de traitement de rives de faux plafonds à niveau avec autres plafonds de natures diverses, en plaques de plâtre lisse y compris façon de soffites et de retombées verticales ou rampantes, avec renfort et retour d'équerre et traitement soigné de l'angle.

Localisation :

Concerne les faux plafonds à réaliser dans l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-9 2 Laine de roche (ép.300 mm)

Isolation phonique par laine de roche avec pare vapeur en rouleaux de type Roulrock Kraft de chez ROCKWOOL ou équivalent, posée sur plafonds suspendus des toute natures. Le dispositif comportera impérativement un film de protection sur la face opposée au pare-vapeur.
Résistance thermique à atteindre : $R_{th} \geq 7.45 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

Nota sur la mise en oeuvre des isolants : Les matelas isolants seront désolidarisés des faux plafonds sur lesquels ils reposent, afin d'éviter les surchauffes au droit des luminaires notamment. Toutes sujétions de réalisation de cette prestation particulière incluses au présent lot.

Réaction au feu des produits isolants : A2-s2-d0.

Localisation :

Concerne l'isolation thermique à disposer sur les faux plafonds définis à l'article ci-avant.

9-10 SOUS OEUVRE / REPRISES

Etalement de baies en sous oeuvre

Par éléments en bois et/ou métalliques, avec pose, transport et montage pour étais, étrépillons, platelage, chevalement, etc...

Démolition de maçonnerie en sous oeuvre

Concerne les maçonneries de toutes natures avec soins en petite partie pour modification ou création de baies. Exécution par tous moyens adaptés dans l'embaras des étais aux dimensions forfaitaires des plans en tenant compte des encombrements des linteaux, appuis et jambages neufs d'un autre poste, des ouvrages projetés. Y compris démolition d'encadrements en pierres en dépose soignée et bouchement des trous le cas échéant.

Linteaux en sous oeuvre

Béton, y compris coffrage et armatures pour linteaux en sous oeuvre

Création de linteaux ou arrière linteaux de baie neuve, en sous oeuvre dans des ouvrages de faible importance et (ou) peu chargés.

Exécution en sous oeuvre comportant coffrage ordinaire avec soin étalement + feuillures.

Jambage en béton

Création de jambage de baies neuves en sous oeuvre au profil des plans et formant support des linteaux au béton. Mise en oeuvre dans l'embaras des étais aux seaux, pelles et truelles avec pertes et callages soignés, armatures soignées selon nécessité dues à ce poste.

Coffrage pour jambages

Coffrage ordinaire au profil nécessité par les plans d'exécution du dossier avec feuillures, fruits et toutes façons annexes.

Exécution dans l'embaras des étais compris étalements.

Poitrail en profilés acier bloqués

Concerne les fournitures, façonnages, assemblages, mise en place de profilés du commerce de section adaptée aux efforts à reprendre profil et épaisseur des murs, y compris traitement peinture anti-rouille.

Pose sur jambage d'un autre poste ou poteaux avec callage et mise en charge, blocage en béton ou brique y compris dans les ailes de profilés. Les jambages qui nécessiteraient d'être réalisés en profilés seraient traités au présent poste.

Exécution selon nécessité des calculs conformément aux plans d'exécution des ouvrages

Enrobage de poitrails en treillis métalliques ou PVC

Concerne la fourniture et mise en place avec ses fixations adaptées de treillis pour protection de profilés acier avec mise en oeuvre d'une projection de mortier au nu général des parements bruts pour recevoir l'enduit général ou de raccord des parements d'un autre chapitre.

Gobets et dégrossis sur support ancien à 2 couches de mortier :

- gobets, confection des nus et repères,

- corps de l'enduit dressé à la règle pour recevoir une couche de finition traditionnelle ou autre, d'un autre article.

Façon de seuil repris au droit des ouvertures créées, finition taloché fin, réservation nécessaire ou non pour le futur revêtement de sol, raccord avec les existants

9-10 1 Création d'un passage pour porte 1m00 x 2m15ht.

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies pour porte comprenant démolition de maçonneries de toutes natures, confection de jambages, linteaux et de seuils avec reprises des enduits aux deux faces des maçonneries de remplissage en raccords avec l'existant, ...

Nota la prestation comprendra également la dépose soignée du châssis et de la grille en façade au droit du sous oeuvre.

Localisation :

Concerne le sous oeuvre à réaliser au droit du châssis en façade pour communication entre les locaux existant et l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-11 PORTES PLEINES ISOPLANES A PEINDRE SUR HUISSERIES BOIS

Vantaux ouvrants à la française, épaisseur 40mm, de type isoplane, à âme pleine à panneaux de particules, cadre en bois dur, à chants livrés finis, montés sur 4 paumelles de 140mm en acier roulé.

Finition des parements prépeint.

Huisserie ou bâti bois à recouvrement à sceller ou à cheviller, épaisseurs adaptées en fonction des parois.

Traitement fongicide de l'ensemble.

Présentation du cadre à peindre.

La pose s'effectuera de façon rigoureuse aux emplacements prévus et maintient pour qu'il ne subisse aucun déplacement ou déformation lors d'intervention d'autres corps d'état.

Calfeutrements sur ouvrages de maçonnerie et sur ouvrages de plâtrerie.

Mise en place des organes métalliques et ferrures de rotation tels que des gonds, paumelles, pentures, pivots, etc...

Nota : dans le cas de revêtements de sol collés l'entreprise du présent lot aura à sa charge l'enlèvement des barres d'écartement avant intervention de l'entreprise en charge des revêtements de sol.

Quincaillerie :

Les quincailleries seront de 1° qualité, devront être certifiées à la marque NF ou CE, conformes à la norme EN 1906 de grade 3, garantie 10ans, avec carré à montage rapide anti-desserement.

Fabricant et Ligne de référence : **HOPPE série Duraplus, modèle Marseille ou Stockholm avec traitement anti-microbien ou au choix de l'Architecte ou équivalent.**

Equipements spécifiques des portes Coupe-Feu :

Ferme-porte hydraulique de type TS 93 de chez DORMA ou équivalent. Ferme-porte à glissière à technologie à came et contre-piston.

Grande souplesse à l'ouverture : effort d'ouverture inférieur à 50 Newtons en force EN3, EN4 et EN5 (conformément à l'arrêté relatif à l'accès des personnes à mobilité réduite).

Marqué CE et conforme à la norme NF EN 1154 : prévu pour porte coupe-feu et pare flammes.

Les PV de conformité au marquage CE, à la EN 1154 et au respect des 50 Newtons devront être fournis.

Force de fermeture 2 à 5 EN (largeur de ventail jusqu'à 1250 mm) réglable par vis en continu (existe en force 5 à 7 pour portes larges)

Freinage hydraulique à l'ouverture, réglable par valve à partir de 70°, et qui réagit proportionnellement à la violence d'ouverture de la porte.

Deux vitesses de fermeture indépendantes réglables par valves hydrauliques :

- Vitesse de fermeture de 180° à 15°

- A-coup final « accélération / ralentissement » de 15° à 0° (existe en version temporisée).

Corps en fonte d'acier.

Circuit hydraulique thermo constant de - 15° à + 40°, selon EN 1154.

Valve de surpression : limiteur de pression hydraulique.

Plaque de montage avec groupe de perçage universel.

9-11 1 Repère mi.10 : Porte 0m93 x 2m04ht. CF1/2heure pour buanderie

Modèle de référence : HUET ou équivalent.

Dimensions : 930 mm x 2040 mm à 1 vantail.

Huisserie : bois

Quincaillerie : Fonction serrure 1 point, béquille double sur plaques et butoirs en aluminium.

Equipement complémentaire : ferme-porte hydraulique parfaitement adapté au poids du vantail.

Localisation :

Concerne la porte repérée mi.10 à disposer entre le vestaire existante et l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-11 2 Habillage de Joint de Dilatation en médium

La prestation concerne le traitement de joint de dilatation intérieur, comprenant :

* Fond de joint en mousse compressible à cellules fermées d'un diamètre égal à 2/3 de l'ouverture du joint

* Joint compriband de type TP600 de chez TREMCO ILLBRUCK ou équivalent, agréé SNJF (Nettoyage soigné des deux faces à jointer)

* Couvre joint en panneaux médium de section à adapter à l'épaisseur des doubles murs, à profil droit des 2 épaisseurs de type encastré, d'angle ou à plat, selon disposition des plans.
Pose chevillée sur une lèvre du joint avec coupes d'onglets en retour.
En pose verticale et en plafond selon configuration.

Localisation :

Concerne les habillages à réaliser au droit des joints de dilatation dans l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-12 CARRELAGE AU SOLS

9-12 1 Carrelage Grés Cérame, pose scellée, 30 x 30 cm

Fourniture et pose de carreaux en grés cérame, comprenant le montage, la répartition des matériaux, les joints de fractionnement, le traçage et l'implantation suivant le calepinage de l'Architecte. Coupes égales au pourtour des pièces. Coulage des joints au mortier prêt à l'emploi (couleur au choix du Maître d'Oeuvre) et nettoyage.

Scellement au mortier sur ravaillage préalable.

Marque de référence : GRESPOR Série CARRARA ou équivalent

Format : 30 x 30 cm

Classement U.P.E.C. : U4 P4 E3 C2

Calepinage et sens de pose : au choix du Maître d'Oeuvre

Polychromie : au choix du Maître d'Oeuvre

L'entreprise devra assurer l'enlèvement complet des traces de mortier de pose, sitôt après la pose.

Localisation :

Concerne les revêtements de sols à réaliser dans l'extension formant buanderie au rez de chaussée de l'extension.

9-12 2 Plinthe droite de 10 cm en grés cérame

Fourniture et pose de plinthes droites en grés cérame en harmonie avec les sols de même nature comprenant également les ébrasements de baies libres, ainsi qu'au droit des socles divers.

Entre les plinthes et le revêtement de sol dur, pose d'un joint ou d'un mastic souple étanche.

Joints coulés au ciment naturel teinté suivant indication de l'Architecte, compris toutes sujétions de coupes, de joints de dilatation, de protection pendant la durée du chantier.

Localisation :

Concerne les plinthes de finition à disposer en périphérie de l'extension formant buanderie

9-12 3 Reprises de revêtements de sols

La prestation concerne l'intervention sur les revêtements existants pour reprises comprenant :

- Dépose des carreaux ou dalles de sols au droit des reprises à effectuer et des travaux de chacun des lots.

- Sondage systématique des carreaux ou dalles de sol à proximité des zones de reprise avec enlèvement des carreaux sonnant creux ou non adhérents au support.

- Fourniture et pose de carreaux ou dalles de sols similaires aux existants, comprenant le montage, la répartition des matériaux, le traçage et l'implantation suivant le calepinage actuel. Toutes sujétions de raccordement aux revêtements existants incluses à la prestation.

- Fourniture et pose de plinthes de même présentation que les plinthes existantes, y compris toutes sujétions de raccordement et de continuité.

- Reprise et coulage des joints neufs ou dégragés au mortier

- Nettoyage soigné.

Localisation :

Concerne les reprises de revêtements de sols à réaliser au droit du sous-oeuvre de la porte repérée mi.10 de la buanderie.

9-12 4 Couvre-joint de dilatation en sol

La prestation concerne l'incorporation de couvre-joint de dilatation dans les revêtements de sols, de type encastré à plat en aluminium naturel de chez STEEL, TRAPCOSOL ou équivalent, composé :

* cornières en aluminium scellées ou fixées mécaniquement de part et d'autre du joint de dilatation à traiter,

* profilés à recouvrement en aluminium rainurés, clipés dans les cornières ci-avant,
* profilé central en aluminium assurant la libre dilatation de l'ouvrage.
Fixation des cornières selon recommandations du fabricant.
Toutes sujétions de coupes, ajustages, ...

Localisation :

Concerne le couvre-joint à réaliser au droit du joint de dilatation au sol dans l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-13 PEINTURES INTERIEURES

9-13 1 Peinture intérieure satinée sur plaques de plâtre, finition B "Courante"

Préparation :

- époussetage,
- impression 1 couche EXPONIA PRIM ou équivalent, impression nourrissante et pénétrante en phase aqueuse, à base de résines glycéro-acrylique, recouvrable de finition alkydes, acryliques et vinyliques, extrait sec en poids 55,2 % minimum (famille I, classe 7b2/4a),
- révision des joints,
- enduit non repassé SICOUVRAN ou équivalent, enduit gras spécifique (famille III, classe 1),
- ponçage, époussetage
- intermédiaire 1 couche EXPONIA VELOURS ou équivalent, peinture alkyde en émulsion satinée mate phase aqueuse, parfaitement lessivable, extrait sec en poids 62,5 % minimum (famille I, classe 4a).

Finition :

- 1 couche EXPONIA VELOURS ou équivalent, peinture alkyde en émulsion satinée mate phase aqueuse, parfaitement lessivable, extrait sec en poids 62,5 % minimum (famille I, classe 4a).

Localisation :

Concerne le traitement de finition des élévations et du faux plafond dans l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-13 2 Peinture intérieure satinée sur boiseries, finition B "Courante"

Préparation :

- brossage,
- impression 1 couche nourrissante et pénétrante en phase aqueuse, extrait sec en poids 55,2 % minimum (famille I, classe 7b2/4a),
- rebouchage,
- enduit non repassé gras spécifique (famille III, classe 1),
- ponçage à sec
- intermédiaire 1 couche de peinture alkyde en émulsion satinée phase aqueuse, parfaitement lessivable, extrait sec en poids 62,5 % minimum (famille I, classe 4a).

Finition :

- 1 couche de peinture alkyde en émulsion satinée phase aqueuse, parfaitement lessivable, extrait sec en poids 62,5 % minimum (famille I, classe 4a).

Localisation :

Concerne le traitement de finition du cadre et vantail de la porte repérée mi.10 de la buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-13 3 Raccords / Reprises de peinture

La prestation concerne les travaux de raccords et reprises de peintures sur parois existantes, comprenant :

- Lessivage d'anciennes peintures, à la lessive de soude, pour repeindre, avec rinçage soigné.
- Arrachage d'anciens revêtements sur murs type papiers peints ou toile de verre peinte pour recevoir une peinture ou un revêtement neuf d'un autre poste .
- Sondage systématique des fonds existants par piquetage avec reprise des parties non adhérentes et des manques
- Application d'un enduit pelliculaire garnissant à base de plâtre type G.S. ou similaire d'épaisseur 3 à 5 mm avec talochage et lissage.
- Impression 1 couche de PLANICRYL PRIM ou équivalent, peinture mate en dispersion, nourrit et bloque les fonds, recouvrable de finitions alkydes, acryliques ou vinyliques, extrait sec en poids 46 % minimum (famille I, classe 7b2),
- Intermédiaire 1 couche de PLANICRYL SATIN ou équivalent, peinture satinée en dispersion, très

C.C.T.P. - Lot AMENAGEMENTS INTERIEURS

opacifiante, aspect poché masquant, extrait sec en poids 58 % minimum (famille I, classe 7b2).

- Finition 1 couche de PLANICRYL SATIN ou équivalent, peinture satinée en dispersion, très opacifiante, aspect poché masquant, extrait sec en poids 58 % minimum (famille I, classe 7b2).

Localisation :

Concerne les raccords et reprise de peinture à réaliser dans le vestiaire au rez de chaussée du bâtiment.

9-14 ELECTRICITE

9-14 1 Raccordement électrique aux installations existantes

La prestation concerne les alimentations électriques des installations de l'extension sur les réseaux existants du bâtiment, y compris toutes sujétions de cheminement, de percements, de modifications, ..., à l'intérieur des locaux de l'établissement, selon origines à définir sur place avec le Maître d'Ouvrage en fonction des besoins des installations créées.

Localisation :

Admis un ensemble. Pour raccordement électrique des appareils et équipements électriques aux installations existantes.

9-14 2 Prises de courant 2 P+T 10/16 A

La distribution se fera en fils HO7V de section appropriée posés sous conduits encastrés et cheminera en faux plafonds ou doublages pour les descentes aux appareillages. Le montage en apparent n'est pas toléré. Toute canalisation encastrée devra aboutir dans une boîte d'encastrement. Les boîtes d'encastrement seront à fixation par serrage d'étriers et seront équipées d'une collerette large pour une bonne tenue au bâti, et fine pour un plaquage parfait de l'appareillage.

L'appareillage sera de type Mosaic de marque LEGRAND ou équivalent, installés sur les boîtes d'encastrement. Les supports seront à vis pour le neuf ou à griffes pour la rénovation dans boîtes existantes. Ils seront équipés de « protection chantier » pour préserver le mécanisme des aléas éventuels (plâtre, peinture, coups de cutter...). Pour faciliter l'installation, les mécanismes seront équipés de bornes automatiques.

Localisation :

Concerne les prises de courants à disposer dans l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-14 3 Prises de courant 2 P+T 20 A

La distribution se fera en fils HO7V de section appropriée posés sous conduits encastrés et cheminera en faux plafonds ou doublages pour les descentes aux appareillages. Le montage en apparent n'est pas toléré. Toute canalisation encastrée devra aboutir dans une boîte d'encastrement. Les boîtes d'encastrement seront à fixation par serrage d'étriers et seront équipées d'une collerette large pour une bonne tenue au bâti, et fine pour un plaquage parfait de l'appareillage.

L'appareillage sera de type Mosaic de marque LEGRAND ou équivalent, installés sur les boîtes d'encastrement. Les supports seront à vis pour le neuf ou à griffes pour la rénovation dans boîtes existantes. Ils seront équipés de « protection chantier » pour préserver le mécanisme des aléas éventuels (plâtre, peinture, coups de cutter...). Pour faciliter l'installation, les mécanismes seront équipés de bornes automatiques.

Localisation :

Concerne les prises de courants à disposer dans l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-14 4 Interrupteurs sur circuit simple action

La distribution se fera en fils HO7V de section appropriée posés sous conduits encastrés et cheminera en faux plafonds ou doublages pour les descentes aux appareillages. Le montage en apparent n'est pas toléré. Toute canalisation encastrée devra aboutir dans une boîte d'encastrement. Les boîtes d'encastrement seront à fixation par serrage d'étriers et seront équipées d'une collerette large pour une bonne tenue au bâti, et fine pour un plaquage parfait de l'appareillage.

L'appareillage sera de type Mosaic de marque LEGRAND ou équivalent, installés sur les boîtes d'encastrement. Les supports seront à vis pour le neuf ou à griffes pour la rénovation dans boîtes existantes. Ils seront équipés de « protection chantier » pour préserver le mécanisme des aléas éventuels (plâtre,

peinture, coups de cutter...). Pour faciliter l'installation, les mécanismes seront équipés de bornes automatiques.

Localisation :

Concerne l'interrupteur sur circuit simple action de l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-14 5 Alimentation d'extracteur de ventilation

L'alimentation et la protection de l'extracteur de ventilation seront issues des tableaux d'abonnés.

L'alimentation sera laissée en attente avec 1m en réserve à proximité du coffret de commande, pour raccordement .

Localisation :

Concerne l'alimentation de l'extracteur de ventilation de l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-14 6 Plafonniers suspendus à Leds

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage de type plafonniers suspendus sous faux plafonds ou plafonds de toutes natures, comprenant les appareils, lampes Leds et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type THORN ou équivalent.

Dimensions des éléments : 0m70 x 0m70

Intensité lumineuse à obtenir : 400lux à 1m du sol.

Localisation :

Concerne l'appareil d'éclairage à disposer dans l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-15 PLOMBERIE / APPAREILS SANITAIRES

Les appareils sanitaires seront de marque notoire, prévus complètement installés avec fourniture, façons et accessoires d'alimentation et d'évacuation avec raccordement.

Robinetterie des canalisations collectives : Toutes les robinetteries et autres équipements (réducteurs de pression, clapets anti-retours...) placés sur des canalisations collectives EF ou EC seront certifiés NF-robinetterie de réglage et de sécurité.

9-15 1 Dévoiement / modification de réseaux existants

La prestation concerne l'intervention à réaliser sur les réseaux existants d'alimentations et/ou d'évacuation des appareils et équipements sanitaires, en fonction des modifications et nouveaux aménagements des locaux.

Les nouvelles alimentations seront en tubes cuivre de diamètre adapté aux débits, mise en oeuvre en apparent sur colliers genre ATLAS avec raccords, pièces de raccordement toutes façons, brasures, coupes etc... sur cuivre écroui. Pour alimentation en eau froide de tous les appareils sanitaires et alimentation en eau chaude des appareils équipés de robinetterie à eau chaude.

Les évacuations seront en canalisations PVC pour colonnes verticales d'évacuation des réseaux EU/EV, aux diamètres adaptés, de classement feu M1, y compris pièces spéciales, coupes, collages, supports scellés avec tampon de dégorgement à chaque extrémité et pied de colonne.

Toutes sujétions d'interventions sur les conduits ou canalisations existants pour modifications, adaptations, ..., incluses à la prestation, y compris dépose des installations désaffectées ou non reprises au nouveau projet.

NOTA : Fourniture et installation du meuble de change avec ses équipements de plomberie / sanitaire, à la charge du Maître d'Ouvrage ou d'une entreprise spécialisée à la charge du Maître d'Ouvrage.

Localisation :

Admis un ensemble. Pour dévoiement et modification des réseaux existants.

9-15 2 Attente machine à laver

Prises pour machine à laver comprenant robinet à raccord au nez et crosse en PVC pour attente évacuation.

Localisation :

Concerne les attentes à réaliser au droit du futur emplacement de la machine à laver dans l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-16 CHAUFFAGE / VENTILATION

9-16 1 Déplacement de radiateurs + canalisations

La prestation concerne la dépose soignée de radiateurs existants, y compris défaçon des supports, fixations et accessoires, purge complète de l'installation et dépose de toutes les canalisations associées. La prestation comprendra également le changement et l'évacuation de l'ensemble de l'installation. Repose des radiateurs avec toutes sujétions d'adaptation des tuyauteries, aux nouveaux emplacements des plans selon représentation des plans Architecte.

Localisation :

Admis un ensemble. Pour déplacement du radiateur et des canalisations associés dans le vestiaire au rez de chaussée du bâtiment.

9-16 2 Radiateurs à eau chaude

Fourniture et installation de radiateurs en acier laqué époxy et polyester pour installations de chauffage central à eau chaude. Constitués d'une double épaisseur de tubes plats de faible épaisseur soudés perpendiculairement à deux collecteurs de section carrée.

Modèles verticaux et horizontaux, selon encombrement disponible et choix du Maître d'Oeuvre.

Teintes au choix du Maître d'Oeuvre.

Puissance des appareils à installer selon volumes à chauffer et encombrement disponible pour l'installation.

Fixations sur consoles de même présentation que les appareils.

Equipements complémentaires inclus : bouchons de purge, robinets thermostatiques.

Principe de dimensionnement des appareils : surpuissance de 20 % par rapport aux déperditions de chaque pièce, eau à 60 °c départ maxi. Calculs thermiques et de pertes de charge à soumettre au Maître d'Oeuvre par l'entreprise titulaire du présent lot.

Marque de référence : ACOVA ou équivalent

Localisation :

Concerne le radiateur à disposer dans l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

9-16 3 Extracteur direct simple 100m3/h

Fourniture et mise en place d'un extracteur direct simple pour ventilation des locaux, connecté électriquement à l'interrupteur du local à équiper, comprenant :

* Temporisation réglable de 1 à 30 minutes

* Clapet anti-retour

* Moteur à roulement à billes très silencieux : 26dB(A)

Toutes sujétions de mise en oeuvre incluses à la prestation.

Marque de référence : ATLANTIC ou équivalent.

Localisation :

Concerne l'extracteur à réaliser dans l'extension formant buanderie au rez de chaussée du bâtiment.

10 TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE MISE EN ACCESSIBILITE HANDICAPE

10 1 Bandes d'éveil Podotactiles rapportées sur sols existants

La prestation concerne la fourniture et la pose de bande d'éveil (podotactile) de chez GERFOR ou techniquement équivalent, rapportées sur les sols existants de toutes natures, à une distance minimale de 0m50 des obstacles et sur la longueur de ceux-ci.

L'ensemble devra être conforme au classement NF- UPEC U4 P3 E2 C2 et à la norme PMR NFP 98.351.

Epaisseur totale : 3.50 mm

Epaisseur de la couche d'usure : 1.20 mm

Classement européen : 34-42

Isolation acoustique des bruits de chocs : 17dB

Réaction au feu : Bfl-S1

Groupe d'abrasion : T

Localisation :

Concerne les bandes d'éveils podotactiles à réaliser au droit de chaque volées descendantes de l'escalier du bâtiment.

10 2 Peinture intérieure mate sur contre-marche d'escalier

Préparation :

C.C.T.P. - Lot AMENAGEMENTS INTERIEURS

- brossage, époussetage, égrenage,
- primaire d'accrochage pour peinture sur support céramique
- impression 1 couche de PLANICRYL PRIM ou équivalent, peinture mate en dispersion, nourrit et bloque les fonds, recouvrable de finitions alkydes, acryliques ou vinyliques, extrait sec en poids 46 % minimum, (famille I, classe 7b2),
- enduit repassé,
- ponçage, époussetage,
- intermédiaire 1 couche de PLANICRYL PRIM ou équivalent, peinture mate en dispersion, très opacifiante, aspect poché masquant, extrait sec en poids 58 % minimum (famille I, classe 7b2),

Finition :

- 1 couche de PLANICRYL PRIM ou équivalent, peinture mate en dispersion, très opacifiante, aspect poché masquant, extrait sec en poids 58 % minimum (famille I, classe 7b2).

Localisation :

Concerne le traitement de finition des premières et dernières contre-marches de chaque volées de l'escalier du bâtiment.

11 OPTION : VENTILATION DES LOCAUX

11 1 OPTION : Proposition pour contrat d'entretien du système de ventilation

La prestation concerne la mise en place d'un contrat d'entretien pour l'ensemble du système de ventilation, par année et pour une durée de 3ans, comprenant la maintenance et les interventions.

La maintenance :

Les opérations de maintenance seront organisées au rythme de visites régulières espacées au maximum de 6 semaines incluant notamment le nettoyage des filtres et le contrôle du bon fonctionnement général de l'installation

Les visites de maintenance sont effectuées aux heures de travail habituelles : tous les jours ouvrés de 8h à 17h

Les interventions :

Les interventions de dépannage seront assurées dans un délai de 48heures, après signalement.

Les interventions sont effectuées aux heures de travail habituelles : tous les jours ouvrés de 8h à 17h

Elles ont pour objectif de dépanner immédiatement et remettre le système en service.

Le prix des pièces de rechange ne sont pas compris dans le contrat d'entretien.

Localisation :

Prestation à chiffrer en option. Pour proposition de contrat d'entretien d'une durée de 3ans du système de ventilation du bâtiment.